

Reilhac



Sous la neige...



Une esquisse...



En fête...



Sous les lumières de Noël...



Vivante...



Il y a longtemps...

EHPAD des Prés Verts

2, rue Henri Mondor - Reilhac **04 71 46 24 40**

Centre Social Intercommunal

2, Place des écoles - Naucelles **04 71 47 24 10**

Aurillac Agglo

- Eau et assainissement **04 71 46 48 50**
 - Assainissement non collectif **04 71 46 86 31**
 - Eau/assainissement **04 71 46 48 60**
 - Déchets et tri sélectif **04 71 46 48 50**

Déchetterie des 4 Chemins

ZA des 4 Chemins - Naucelles **04 71 43 05 76**

Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser - Aurillac **04 71 64 51 08**

Stabus

8, rue Denis Papin - Aurillac **04 71 64 54 55**

Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Rue du 139^e RI - Aurillac **04 71 46 86 36**

Centre Aquatique

Rue du Dr Béraud - Aurillac **04 71 48 26 80**

Office du tourisme

7, rue des Carmes - Aurillac **04 71 48 46 58**

Structure Info Jeunes (SIJ)

- Médiathèque - Aurillac **04 71 46 86 20**
 - Accueil Etudiants PACT Cantal
 Rue du 139^e RI - Aurillac **04 71 48 88 06**

Aéroport Aurillac-Tronquières

Ligne aérienne **04 71 63 56 98**
 Tour de contrôle **04 71 64 50 00**

France Travail

9, av. du Cdt Monraisse - Aurillac **3949**

CAF

15, rue Pierre Marty - Aurillac **3230**

CPAM

15, rue Pierre Marty - Aurillac **3646**

UDAF

Information des familles
 45, av. de la République - Aurillac **04 71 43 43 43**

ACART

Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile
 14, av. des Prades - Aurillac **04 71 48 22 69**

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
 1, rue Méallet de Cours - Aurillac **04 71 48 66 40**

ASED (ADAVEMIC)

30, av. Milhaud - Aurillac **04 71 48 42 46**

Mission Locale

pour l'insertion Sociale et Professionnelle des jeunes
 22, rue Charles Gide - Aurillac **04 71 45 60 35**

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile ZAC Héлитas
 7, rue Marie Landes - Aurillac **04 71 48 18 81**

ONAC

Office National des Anciens Combattants Aide aux anciens combattants et victimes de guerre
 Rue de l'Olmet BP10726 **04 71 46 83 90**
 15007 Aurillac Cedex **06 64 45 77 64**

Présence verte Télé-alarme

9, rue Jean de Bonnefon - Aurillac **04 71 64 48 53**

MDPH

Maison départementale des personnes Handicapées
 3, rue Alexandre Pinard - Aurillac **04 71 43 88 88**

CLIC

5, rue Eloy Chapsal - Aurillac **04 71 62 88 95**

Epicerie sociale ABC

14, rue Meallet de Cours - Aurillac **04 71 63 68 96**

Assistante sociale

Madame FILQUIER Isabelle **04 71 46 99 63**
 Permanence sur rendez-vous au Conseil Départemental
 Lundi après-midi de 14 h à 16 h 30
 Vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30

URGENCES

- Pompiers **18**
- Samu **15**
- Gendarmerie **17**
- Appel d'urgence européen **112**

Mes cher(es) concitoyen(nes)

Depuis le début du mandat, les communes doivent faire face à une gestion de crises successives : la COVID, l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie, conflits internationaux, tensions politiques... Autant d'impacts qui ont des répercussions sur notre quotidien et peuvent susciter des inquiétudes légitimes.

Dans ce contexte particulier, nous avons toujours tenu à mener une politique volontariste tournée vers l'avenir. Pour cela notre ligne reste claire : améliorer le niveau de service aux habitants, soutenir les associations reilhacoises qui contribuent à la vitalité et à la solidarité de la commune qu'elles soient sociales, sportives, culturelles ou diverses y compris le Centre communal d'action sociale.

Au niveau des travaux réalisés : après le groupe scolaire, nous avons continué dans la démarche de la transition écologique avec les travaux de rénovation énergétique de la mairie, travaux qui ont duré près de 10 mois. Je tiens à remercier particulièrement les équipes techniques et administratives qui ont travaillé sans relâche, souvent dans des conditions difficiles, pour garantir la bonne marche de nos services pendant les travaux.

Merci aux entreprises qui sont intervenues ainsi qu'au Maître d'œuvre, le cabinet Site et Architecture Laurent HOSTIER pour le suivi des travaux.

Merci aux organismes financeurs : l'État pour la DETR et DSIL à hauteur de 50 %, La Région pour 17 % et le Département pour 10 % pour un montant de travaux s'élevant à près de 200 000 €.

2024 a été également la concrétisation de l'acquisition de la réserve foncière à Brousse sur laquelle l'étude de l'aménagement va pouvoir enfin avancer. Le projet de lotissement à Recoulet est bien avancé, les constructions devraient débuter courant 2025. Le plan de composition prévoit 7 Lots dont deux mise à disposition de Cantal Habitat pour des pavillons intermédiaires. Une nouvelle voirie traversera le lotissement et s'appellera la Rue de la Garrenne.

Ces aménagements favoriseront l'accueil de nouvelles populations qui viendront conforter le maintien du service public tel que l'école. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de notre équipe enseignante dirigée par une nouvelle directrice Nathalie LEVEL qui par son expertise et sa vision innovante apporte un souffle nouveau à notre école. Merci également au personnel communal du groupe scolaire. Je souhaite une belle et heureuse retraite à Jeanine AMBERT qui assurait principalement l'accueil des enfants en garderie et qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} novembre 2024.

2025 sera consacrée au projet phare de ce mandat, la construction d'une salle intergénérationnelle et du lien social. La salle polyvalente actuelle ne répondant plus aux normes d'accessibilité et de rénovation énergétique, c'est une vraie passoire thermique !

Le projet a été présenté dans un premier temps aux associations à l'occasion de la réunion de programmation des animations et dernièrement en réunion publique à

laquelle une cinquantaine de reilhacois ont participé. Le permis de construire est en cours d'instruction et nous espérons un début de travaux dès le printemps.

Je remercie vivement mon équipe d'élus, les membres du CCAS et tout le personnel communal, qui m'accompagnent depuis plusieurs mandats. Je les remercie pour leur soutien, leur énergie, leur engagement et sens du devoir et du service public.

Je remercie les bénévoles du monde associatif, « votre implication est essentielle », la vitalité du tissu associatif est le bon baromètre et donne du sens à notre action commune qui est d'améliorer sans cesse le « vivre ensemble ». Merci de votre bienveillance et de votre dynamisme.

Une nouvelle association sur la commune REILHAC OMNISPORT présidée par Fabrice BOLJESIC avec la création d'un club inclusif avec l'activité FOOT dans un premier temps.

L'amicale des prés verts présidée par Colette MOULIER a repris ses activités avec l'adhésion en 2024 à l'association COLLECTIF qui organise les olympiades interétablissements. En 2025, cette manifestation intergénérationnelle sera organisée à Reilhac avec la participation des résidents des maisons de retraite, des enfants de l'école et du Centre Social.

En cette nouvelle année, je vous encourage à continuer à participer activement à la vie de notre commune.

Je remercie toutes les personnes qui maintiennent notre commune vivante et agréable (commerçants, artisans, agriculteurs...). Merci bien évidemment à tous les services de l'État que nous sollicitons pour des conseils et mener à bien nos projets : Préfecture – Gendarmerie – Les Pompiers (le SDISS) - Service de Gestion Comptable – DDT, services fiscaux, aux services d'Aurillac Agglomération et du Conseil Départemental qui va engager cette année les travaux la sécurisation des carrefours de Lagarde et Cantal. En espérant que ces travaux contribuent grandement à la sécurité des usagers de la route et des reilhacois même si ce n'est pas le même moyen de locomotion que l'allée de Cantal qui relie Naucelles à Reilhac, une voie douce très appréciée de nos concitoyens et inaugurée en 2024.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi Reilhac pour y vivre. Je leur souhaite à tous une intégration réussie et épanouissante au sein de notre commune et je les invite à découvrir les équipements structurants de la CABA (aujourd'hui Aurillac Agglomération).

J'ai une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2024, ceux qui souffrent et ceux qui sont dans la peine.

Merci à Marie-Hélène SERONIE, à la commission communication et au personnel administratif qui ont réalisé ce bulletin municipal. Je vous en souhaite bonne lecture.

Excellente année 2025 placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et de la bienveillance.

Le Maire,
 Jean-Pierre PICARD



Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux a eu lieu le samedi 11 janvier 2025 en présence de M. Bruno Faure, président du Conseil départemental, de M. Christian Poulhès, vice-président de la CABA, des représentants associatifs du territoire et des élus locaux. M. Stéphane Sautarel, sénateur nous a rejoint.

Jean-Pierre Picard a rappelé toutes les réalisations de ces dernières années après la rénovation du groupe scolaire et de la mairie. Il a également pu évoquer les travaux à venir comme la sécurisation du pont de Lagarde, la toiture du local de stockage communal rue des Cimes et le projet de lotissement de Recoulet avec la création de sept lots.

Il a confirmé la réalisation de la nouvelle salle dont le début des travaux devrait commencer dans les mois à venir. La salle actuelle n'étant plus aux normes d'accessibilité et trop énergivore. Cette « salle intergénérationnelle et du lien social », dénomination choisie a été pensée pour répondre aux besoins des associations et des particuliers.

Jean-Pierre Picard a pu remercier le personnel technique et administratif pour leur investissement et leur implication dans leur travail au quotidien ainsi que les élus et les enseignants présents.

Monsieur Faure a confirmé que les travaux de sécurisation du carrefour de Lagarde devraient débiter au cours du premier semestre 2025.

Cette cérémonie était également l'occasion, pour le maire et l'ensemble des élus, de féliciter les bénévoles des associations pour leur dévouement, l'esprit de solidarité et de pouvoir leur rappeler qu'ils sont essentiels pour le dynamisme d'une commune. Jean-Pierre Picard a souligné

la création d'une nouvelle association sur la commune Reilhac Omnisports.

Celle-ci s'est clôturée par les vœux de santé et de bonheur pour chaque reilhacois et leurs proches.

Chacun a pu se retrouver autour du verre de l'amitié dans un esprit de convivialité, cher au maire de Reilhac.



Cérémonie des vœux Résidence des Prés Verts

Comme chaque année, Jean-Pierre Picard et les élus du CCAS se sont rendus au côté de la directrice adjointe Madame Gauzins Veronique pour adresser leurs vœux aux résidents.

Cette année, un nouveau résident a pu partager un moment avec les élus présents, une petite pensée pour André Freyssinier, ancien élu et premier adjoint de la commune.



Les commissions municipales

FINANCES - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE BATIMENTS - PATRIMOINE

Adjointe déléguée : Ginette APCHIN

Membres : Nathalie DAUDÉ, Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES

TRAVAUX DE VOIRIE - ESPACES VERTS - CIMETIERE

Adjoint délégué : Francis VERNET,

Membres : Isabelle MEYNIEL, Jean-Claude LACOSTE

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES AFFAIRES SOCIALES

Adjointe déléguée : Christiane SOUBRIER

Membres : Aurélie DABERTRAND, Marie Josée LE BRAZIDEC

ANIMATION - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Adjoint délégué : Simon BOULDOYRÉ

Membres : Thierry FONTANILLE, Sylvain GAMEL

URBANISME ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE SECURITE ET ACCESSIBILITE

**Adjoint délégués : Christian VIDAL
et Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES, Jean-Claude LACOSTE

COMMUNICATION - BULLETIN MUNICIPAL SITE INTERNET

Conseillère déléguée : Marie-Hélène SERONIE

Membres : Aurélie DABERTRAND, Nathalie DAUDÉ, Gérard COMBELLES

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Ginette APCHIN, Francis VERNET, Christiane SOUBRIER

Suppléants : Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE, Christian VIDAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Jean-Pierre PICARD

Membres élus : Christiane SOUBRIER, Simon BOULDOYRÉ, Ginette APCHIN, Jean-Claude LACOSTE
Membres nommés : Michèle LAVEISSIERE, Simone LEYBROS, Sylvie VERNET, Catherine ZANCHI

Délégués à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac : Jean-Pierre PICARD et Ginette APCHIN

Délégué au Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY : Francis VERNET et Simon BOULDOYRÉ

Délégué au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Marie-Josée LE BRAZIDEC

Délégués au Conseil d'Administration des Cités Cantaliennes de l'Automne :

titulaire : Jean-Pierre PICARD

suppléant : Christiane SOUBRIER

Déléguée à la CIL «Conférence Intercommunale du Logement » : Ginette APCHIN

Déléguée à la protection des données au titre du RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données) :

Marie-Hélène SERONIE

Déléguée au CNAS : Marie-Hélène SERONIE

Délégué à la défense : Christian VIDAL

Déléguées au CCSPD (Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) du Bassin d'Aurillac :

titulaire : Marie-Hélène SERONIE

suppléante : Nathalie DAUDÉ

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Jean-Pierre PICARD

1^{er} Adjointe

Ginette APCHIN

2^{ème} Adjoint

Francis VERNET

3^{ème} Adjointe

Christiane SOUBRIER

4^{ème} Adjoint

Simon BOULDOYRÉ

Conseillère Déléguée

Marie Hélène SÉRONIE

Conseiller Délégué

Christian VIDAL

Conseillère municipale

Nathalie DAUDÉ

Conseiller municipal

Jean-Claude LACOSTE

Conseillère municipale

Isabelle MEYNIEL

Conseiller municipal

Thierry FONTANILLE

Conseillère municipale

Aurélie DABERTRAND

Conseiller municipal

Gérard COMBELLES

Conseillère municipale

Marie-Josée LE BRAZIDEC

Conseiller municipal

Sylvain GAMEL

Rang du haut de gauche à droite :

Francis VERNET, Ginette APCHIN, Thierry FONTANILLE, Christiane SOUBRIER, Jean-Claude LACOSTE, Marie-Josée LE BRAZIDEC, Christian VIDAL

Rang du bas de gauche à droite :

Gérard COMBELLES, Isabelle MEYNIEL, Sylvain GAMEL, Aurélie DABERTRAND, Jean-Pierre PICARD, Nathalie DAUDÉ, Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SÉRONIE



Services

SECRETARIAT DE MAIRIE 04 71 63 00 63

Site internet : www.reilhac.fr

Mail : mairie@reilhac.fr

Page facebook : [mairie reilhac](https://www.facebook.com/mairie.reilhac)

Accueil du public :

mardi - jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
mercredi et samedi : de 8 h 30 à 12 h

Permanence des élus (urbanisme, travaux ...) :

le mardi de 14 h à 15 h
et autres jours sur rendez-vous.



Elsa STEHLIN et Chantal JUILLARD

ÉCOLE 04 71 63 00 50

Horaires :

lundi - mardi - jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Mardi et jeudi (pause méridienne)

GARDERIE Nouveau numéro 04 71 63 00 60

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 (7 h sur inscription)
à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h

Tarif : 1.50 € de l'heure (facturée à la demi-heure)

CANTINE 04 71 47 93 27

Jours : lundi - mardi - jeudi et vendredi

Tarifs enfants : tarification solidaire - adultes : 7 €

Facturation tous les deux mois pour la cantine et garderie.



Cathy SERIEYS, Marie CHAPSAL
et Jeanine AMBERT

PERSONNEL TITULAIRE

Secrétariat de mairie : Chantal JUILLARD et Elsa STEHLIN

Services techniques : Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

Groupe scolaire :

Cantine : Cathy SERIEYS

Garderie : Jeanine AMBERT

Atsem : Marie CHAPSAL

PERSONNEL CONTRACTUEL

Ecole : Maeva CASSAN

Garderie/Réfectoire : Maria GALIANA (du 1^{er} septembre au
31 décembre 2024) et Maëva LAROUSSINIE

Services techniques : Sébastien VIDALINC
(jusqu'au 30 novembre 2024)



Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

État civil

MARIAGES

FRUQUIÈRE Alain et GOUBERT Nadine	25 mai
GIBERT Lionel et SOLIGNAC Sandra	3 août
LANGUET David et BROQUERIE Isabelle	10 août
ALAPETITE Pauline et VEYRINE Emilie	14 septembre
CEULEMANS Didier et POLLET Sabine	24 octobre



NAISSANCES

TIOLET Noélie	5 janvier	TIOLET Eric et de ROQUESSALANE Isabelle - 18, route impériale
FREMONT Lou, Garance	7 février	FREMONT Kevin et de RIVIÈRE Anaïs - 7, rue du Castel
TOLEDO Timothée, Cédric, Patrick	23 février	TOLEDO Cédric et de PAMPALONI Céline - 1, rue des Glycines
SATURNIN Sasha, Eileen	4 mars	SATURNIN Alexandre et de FARIZY Julie - 2, hameau de Lacane
MARCHE Maxence, Jean	23 avril	MARCHE Jean et de VIERS Emilie - 9, rue des Cîmes
CASSAN Louisa Murielle Juliette	14 juillet	CASSAN Rémi et de LAROUSSINIE Maeva - 18, rue des bois des violettes
GILET Jade	18 septembre	GILET Thomas et de FAYET Manon - 1, chemin des écureuils
BAZELLE Mathéo	20 septembre	BAZELLE Mathieu et de BLANCOT Vanessa - 5, chemin des Ecureuils
MONDOR Maloé	26 décembre	FEAT Corinne et de MONDOR Clara - 1, rue des Orchidées



DÉCÈS

SUR LA COMMUNE

CASSE Anne-Marie	54 ans	24/01/2024
11, rue du bois des violettes		
MOISSINAC Colette	78 ans	16/07/2024
20, route de Lasplagnes		
MOISSINAC Jean-Claude	82 ans	26/06/2024
1, route départementale		
LEYMARIE Philippe	79 ans	26/08/2024
3, rue des orchidées		

EN MAISON DE RETRAITE

VAREILLE Suzanne	85 ans	17/04/2024
née CLERGUE		
BOILEAU Lucien Eugène Marius	87 ans	22/04/2024
CROUTE Elise Félicie	97 ans	19/05/2024
née BARBANCE		
MACIEJEWski Mélania	98 ans	26/07/2024
née WISNIEWSKA (WISNIEWSKI)		
LAFON Robert André	84 ans	15/08/2024
ROUCHET Jacqueline	89 ans	15/08/2024
née SOUTANIE		
AUSSOLEIL Anna Marie Louise	92 ans	16/08/2024
née ALTEYRAC		
DELRIEU Marie Louise	93 ans	19/08/2024
née FOURNIER		

DELPUECH Julie Victoria	86 ans	6/09/2024
née MOURGUES		
CHARET Marie Antoinette	101 ans	17/09/2024
née CARÉAC		
LARION Marie Pierrette	95 ans	18/09/2024
née NOAILLE		
CONSTANT Jacqueline Elise Pauline	88 ans	2/10/2024
née DELBOS		
LAFON Bernard Raymond Louis	77 ans	13/11/2024
TEULET André	81 ans	1/12/2024

INHUMMÉES SUR LA COMMUNE

MAS Marie Louise	5/08/2024
veuve OLS	
DELON Marie-Jeanne	25/07/2024
veuve DUFFAYET	
LABERTRANDIE Marinette	5/02/2024
veuve TROPHIME	



Memento à l'usage des administrés

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

DEPUIS LE 21 MARS 2017, les demandes de cartes d'identité et de passeports se font dans les 9 communes habilitées. Celles au plus près sont :



- mairie d'AURILLAC : renseignements au 04.71.45.46.31
- mairie d'ARPAJON SUR CERE : renseignements au 04.71.63.67.83

SORTIES DE TERRITOIRE

pour les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) :

L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation de l'imprimé CERFA n° 15646*01.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire ; les communes peuvent toutefois informer utilement les usagers et, le cas échéant, mettre le formulaire CERFA à la disposition des personnes qui ne disposeraient pas d'un accès à internet ou d'une imprimante.

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS

Pour vous recenser et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, se présenter à la mairie dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Il vous sera délivré une attestation de recensement qui sera demandé pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Le recensement déclenchera l'**inscription automatique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.



Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les documents à fournir sont :

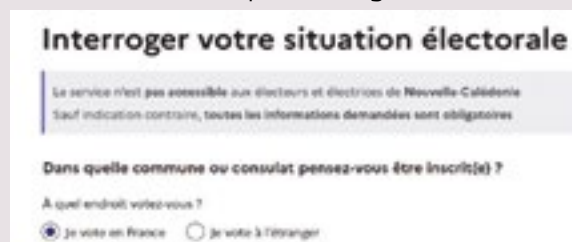
- Pièce d'identité en cours de validité des 2 partenaires
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois des 2 partenaires
- Justificatif de domicile
- Déclaration de PACS*
- Convention de PACS*
- Attestation de non lien de parenté*
- Attestation de résidence principale commune* (si hébergement déclaration de l'hébergement).

* Ces documents peuvent être téléchargés sur internet ou fournis par la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 71 63 00 63

DÉMARCHES EN LIGNE

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit... Procéder à votre inscription en ligne...



INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL... SUR LA COMMUNE AVEC :



Vote du budget primitif 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Picard pour l'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs 2023 lors d'une première séance le 19 mars 2024 et pour le vote des budgets primitifs 2024 le 09 avril 2024 en présence de Monsieur Xavier Antony, Conseiller aux décideurs Locaux ; Au préalable, une réunion de travail était organisée en commission des finances le 3 avril 2024.

Le montant des recettes de fonctionnement pour l'année 2023 s'élevait à 1 069 672 € contre un montant de dépenses de 687 759.30 €. Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 381 912.70 €.

Considérant les recettes d'investissement versées et les travaux d'investissement restant à réaliser de l'année 2023, le besoin d'investissement pour équilibrer la section s'élève à 209 906.12 €

L'excédent de fonctionnement à reprendre en 2024 s'élève à 172 006.58 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a approuvé les propositions de budgets faites par Monsieur le Maire Jean-Pierre Picard.

FISCALITE : considérant l'augmentation des bases d'imposition et la revalorisation forfaitaire des valeurs locales de 3.90%, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux 2023 pour l'année 2024.

	TAUX 2024	PRODUIT ATTENDU
TAXE d'HABITATION	18.66 %	20 004 €
TAXE FONCIER BATI	50.73 % (23.56 % transfert du Département + 27.17 % commune)	414 261 €
TAXE FONCIER NON BATI	100.69 %	35 846 €
TOTAL DES 3 TAXES		470 111 €
Compensation Etat		50 086 €
TOTAL		520 197 €

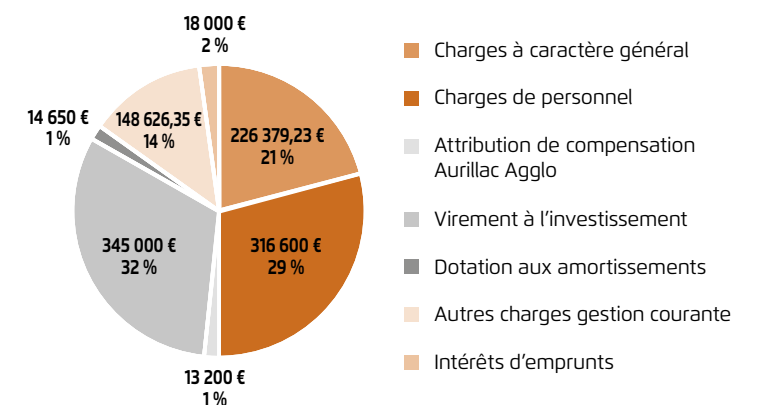
Le montant du budget primitif 2024 s'établit ainsi à 1 922 242.70 € et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 082 455.58 €
- Section Investissement : 839 787.12 €

La section de fonctionnement

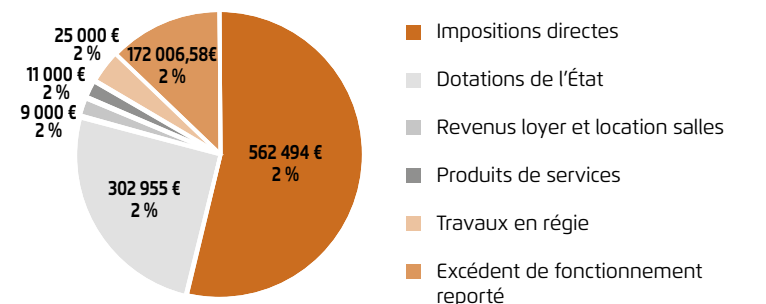
Les Dépenses se décomposent comme suit :

Charges à caractère général	226 379,23 €	21 %
Charges de personnel	316 600,00 €	29 %
Attribution de compensation Aurillac Agglo	13 200,00 €	1 %
Virement à l'investissement	345 000,00 €	32 %
Dotation aux amortissements	14 650,00 €	1 %
Autres charges gestion courante	148 626,35 €	14 %
Intérêts d'emprunts	18 000,00 €	2 %
TOTAL DES DEPENSES	1 082 455,58 €	100 %



Financées par les recettes ci-après :

Impositions directes (impôts, pilônes...)	562 494,00 €	52 %
Dotations de l'État	302 955,00 €	28 %
Revenus loyer et location salles	9 000,00 €	1 %
Produits de services (cantine, garderie...)	11 000,00 €	1 %
Travaux en régie	25 000,00 €	2 %
Excédent de fonctionnement reporté	172 006,58 €	16 %
TOTAL DES RECETTES	1 082 455,58 €	100 %



La section d'investissement

s'équilibre à la somme de **839 787,12 €**

DÉPENSES	Vote 2024
Programme annuel de voirie	75 000,00 €
Travaux en régie	25 000,00 €
Solde d'exécution reporté	61 360,12 €
Remboursement capital emprunt	130 000,00 €
Provision remboursement caution locataires	1 000,00 €
Intégration étude cheminement piéton Naucelles-Reilhac	1 500,00 €
Achat de matériel (voirie...)	5 000,00 €
Eclairage Public : impasse des Bouvreuils – remplacement lampes 4 ^e tranche - acompte	5 000,00 €
Installation poteau incendie rue du Castel	6 000,00 €
Travaux de voirie accès terrains impasse du Castagnier	73 000,00 €
Sécurisation rue des Violettes	10 000,00 €
Rénovation bâtiment MAIRIE	195 838,00 €
Etude et lancement projet construction Salle intergénérationnelle et du lien social	122 089,00 €
Toiture local stockage CTM rue des Cimes	57 000,00 €
Programmes rénovation pont Jonquières	72 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	839 787,12 €

RECETTES	Vote 2024
Virement de la section de fonctionnement	345 000,00 €
FCTVA	25 000,00 €
Taxe d'Aménagement Sectorielle (chemin du Castagnier)	37 000,00 €
Taxe d'aménagement communale	1 500,00 €
Caution entrée locataire	1 000,00 €
Intégration étude cheminement piéton Naucelles-Reilhac	1 500,00 €
Amortissement	14 500,00 €
Excédent de fonctionnement	209 906,12 €
CEREMA (subvention Pont Jonquières)	29 033,00 €
Fonds de soutien Aurillac Agglo (Pont et toiture local stockage CTM)	30 633,00 €
DETR rénovation énergétique mairie	57 012,00 €
FCS rénovation énergétique mairie	20 000,00 €
DSIL rénovation énergétique mairie	57 243,00 €
Fonds de soutien Aurillac Agglo (aménagement pour école)	14 460,00 €
TOTAL DES RECETTES	839 787,12 €

BUDGET ANNEXE : C.C.A.S. Ce budget s'équilibre à la somme de 7 458.24 €. Les principales dépenses sont la confection des colis de Noël. Une provision est réalisée pour subventionner les voyages scolaires des élèves du secondaire pour lesquels le CCAS sera sollicité par la famille directement et qui étudiera avec bienveillance les dossiers. De même pour les demandes de secours exceptionnels sollicités auprès de la commission après ins-

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Vote 2024
Association des Parents d'Elèves Reilhac	
Subvention habituelle	1 050,00 €
Activités extra scolaires	920,00 €
Sorties piscine	1 000,00 €
Voyage scolaire 2024	2 208,00 €
Coopérative scolaire (projet d'École)	150,00 €
Subvention Entente Vallée de l'Authre (G.V.A.)	300,00 €
HBC NRJSC (HAND)	500,00 €
Association de gym REILHAC	500,00 €
USVA (foot)	1 100,00 €
Le tilleul Reilhacois	
Subvention habituelle	500,00 €
Journée de l'inclusion	500,00 €
Participation championnat France 2024	500,00 €
Comité des Fêtes	
Subvention annuelle	1 200,00 €
Courses cyclistes (Fête Patronale)	250,00 €
Participation feu d'artifice (Fête Patronale)	2 300,00 €
Les Amis de Broussette	150,00 €
ACCA	250,00 €
Amicale des prés verts	200,00 €
AMIGAU	100,00 €
Club Canin Cantalien	200,00 €
Association Donneurs de Sang	300,00 €
Association Anciens d'Algérie	100,00 €
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Vergers de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Comice Agricole Jussac	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	300,00 €
Le Secours Populaire	300,00 €
ADMR Saint-Cernin	150,00 €
Le Secours Catholique	200,00 €
Epicerie Sociale	200,00 €
Association Lutte contre le Cancer	200,00 €
FAL	30,00 €
Association Cantalienne des Amis de la Lecture	80,00 €
Association Pêche Pisciculture Aurillac	20,00 €
Sprinter Club Aurillacois	300,00 €
Le Collectif EHPAD (Les Olympiades 2024)	250,00 €
Reilhac Omnisport	500,00 €
TOTAL SUBVENTIONS PREVUES	17 058,00 €

truction des dossiers par les services sociaux du département. Ce budget est équilibré par une subvention du budget principal de 6 000 €.

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENTS, il est prévu la somme de 702 285.82 € dont 205 000 € pour l'acquisition de réserves foncières à Brousse et les marchés d'études et aménagements des terrains et voirie pour Recoulet et Lagarde.

Au fil des réunions du Conseil Municipal

SÉANCE DU 19 MARS 2024

Approbation des Comptes de Gestion 2023 - Budget Principal et Budget Annexes lotissement.

Après vérification de la concordance parfaite entre les comptes de gestion 2023 établis par le service de gestion comptable et les comptes administratifs établis par la commune, ces documents sont approuvés à l'unanimité.

Les affectations de résultats sont les suivants :

- Pour le budget principal : reprise de l'excédent pour la somme de 172 006.58 €
- Pour le budget lotissement : déficit à reprendre de 37 201.49 €

Contrats d'assurance des risques statutaires 2025-2028.

Le contrat groupe avec le CDG15 concernant l'assurance statutaire auquel adhère la commune prend fin le 31/12/2024. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale peut, dans le cadre de ses missions à caractère facultatif, souscrire un tel contrat pour son compte si les conditions obtenues donnent satisfaction à la commune et propose d'organiser une procédure de mise en concurrence pour la période 2025-2028. Accord du Conseil Municipal.

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Vote des taux d'imposition 2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition voté en 2023 soit :

- Taxe Foncier Bâti : 50.73 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 100.69 %
- Taxe d'Habitation : 18.66 %

Considérant l'augmentation des bases d'imposition par l'État cette année de 3.90 % qui s'ajoute à celle de l'année dernière de 7.10 %, ce qui fait près de 11 en 2 ans, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide le maintien des taux 2023 pour l'année 2024.

Vote des budgets primitifs 2024.

Le budget principal s'élève à 1 082 455.58 € pour la section de fonctionnement et à 839 787.12 € pour la section d'investissement.

Le budget LOTISSEMENT s'élève à 702 642.91 € pour la section de fonctionnement et à 710 285.82 € pour la section d'investissement (Détail des budgets page 9).

Délibération approuvant la fongibilité des crédits.

Conformément à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024, il est décidé, l'unanimité, d'autoriser des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en Electricité et notamment son article 15 qui demande aux communes de définir des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergie renouvelables (ZAE nR).

Il a été proposé de mener la concertation sur les zones qui sont situées dans la zone U du PLUi étant précisé que cette proposition de zonage est une base de concertation.

La validation sera demandée via la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le Préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Cantal, ainsi qu'à la CABA.

Travaux de réparations pont de Jonquières : Demande de financement CEREMA et Mission de Maitrise d'œuvre CIT.

Après avoir rappelé la délibération reprenant les travaux à réaliser suite au dispositif du Programme National Ponts 2023-2025 mis en place par CEREMA, dispositif de financement pour la réparation des ouvrages communaux et le recensement des ponts, un état des lieux a été transmis à la commune par le bureau d'études SITE, mandaté par CEREMA, qui préconise des mesures de sécurité immédiate sur le pont de Jonquières.

Pour les travaux à réaliser, le CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) a été sollicité pour la mission de Maitrise d'œuvre. Le montant estimatif des travaux s'élève à 41 285 € H.T. plus les frais pêches électriques 900 € et Mission de Maitrise d'œuvre pour 2708.36 € soit un montant total à prévoir de 44 893.36 € H.T. ; Une demande de financement est faite auprès de CEREMA pour 60 %.

Sollicitation du fonds de soutien aux communes de la CABA pour :

Réfection toiture bâtiment abritant local de stockage des services techniques municipaux.

Le Conseil Municipal décide de réaliser la réfection de la toiture du bâtiment abritant le local de stockage des services techniques municipaux et local de chasse rue des cimes. Le montant estimatif des travaux s'élève à 47 081.20 € H.T. et fera l'objet d'une demande de financement à hauteur de 50 % auprès de la CABA au titre du fonds de soutien aux communes.

Réparation du Pont de Jonquières (prolongement ponceau sur le bief).

Des travaux sont à prévoir sur le prolongement du ponceau sur le bief en complément du pont de Jonquières. Ceux-ci ne peuvent être pris en compte dans la demande de financement auprès de CEREMA. Une demande de financement sera faite auprès de la CABA au titre du fonds de soutien aux communes pour 50 % ; Le montant estimatif des travaux étant de 14 185 €.

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Énergie pour l'achat et la valorisation d'énergies, achat de fournitures, services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

Considérant que la commune au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes, étant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer son engagement à l'occasion du lancement de chaque marché ou accord-cadre passé dans le cadre du groupement pour ses différents besoins, il est décidé l'adhésion de la commune de REILHAC au groupement de commandes précité.

Servitude de passage à Brousse sur la parcelle AA 248 dans le cadre d'une vente.

Confirmation d'une subvention pré-sélectionnée au titre du Fonds Cantal Solidaire 2023-2024.

Les projets d'aménagement et sécurisation de la route impériale ainsi que celui d'aménagement d'une salle de motricité, respectivement retenus par le Conseil Départemental au titre de la préprogrammation du FCS 2023 et 2024, reportés en raison du projet de construction d'une salle polyvalente (salle d'activités intergénérationnel) axé sur le développement durable avec pour objectif d'assurer une équité notamment en terme de transition écologique.

Les financements acceptés soit 45 000 € seront transférés sur les deux premières tranches de travaux de ce nouveau projet dont le coût est estimé à 931 000 € HT et 49 000 € pour la démolition avec désamiantage de la salle actuelle soit un total à prévoir de 980 000 € H.T.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Information sur la rentrée scolaire 2024.

L'effectif à la rentrée 2024 est de 43 élèves répartis sur 3 classes. L'orga-

nisation par classe a été modifiée par l'équipe enseignante considérant le nombre d'élèves par niveau. Cette année, les élèves de Grande Section (GS) sont répartis entre deux classes le matin et regroupés l'après-midi.

Une nouvelle directrice a pris ces fonctions, Madame LEVEL Nathalie qui a la classe des CE1/CP/GS le matin et CE2/CE1/CP l'après-midi.

Marianne REALLON pour la classe des CM2-CM1 et CE2 le matin / CM2 ET CM1 l'après-midi.

Christelle SOULIÉ, enseignante pour la classe de Maternelle TPS – PS et GS le matin et GS/TPS-PS l'après-midi.

Marie CHAPSAL, agent titulaire et Maëva CASSAN recrutée sur un contrat aidé, assurent les fonctions d'ATSEM toute la journée du fait du décloisonnement des Grandes Sections.

Achat de terrain pour élargissement voie d'accès rue des Cimes dénommée depuis Impasse du castagnier.

L'instauration de la taxe d'aménagement sectorielle « rue des cimes » dénommée depuis impasse du Castagnier prévoyait des cessions de terrain de la part des consorts DUSSAULT et LAVIGNE, en vue de faciliter l'accès et l'élargissement de la future voie d'accès aux trois lots à bâtir. Pour le recul du mur, l'emprise est de 16 m² et pour la voirie de 113 m².

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

Demande de subvention DETR / DSIL 2025 : Construction d'une salle d'activités intergénérationnelle et du lien social.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement du projet de construction de la nouvelle salle d'activité intergénérationnelle et du lien social.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les représentants de Cantal Habitat ayant été retenu pour l'assistance à la Maitrise d'ouvrage et le Cabinet Site et Architecture Laurent HOSTIER en tant que maître d'œuvre.

Après réflexion, il a été décidé la construction d'une nouvelle struc-

ture, la salle actuelle construite dans les années 1970 demandant des adaptations trop importantes au niveau accessibilité, économie d'énergie, acoustique et surtout du point de vue de la sécurisation des abords.

Le montant estimatif des travaux et honoraires s'élève à la somme de 1 219 930 € H.T.

Les demandes de financement seront transmises à l'Etat pour la DETR et la DSIL, la Région et le département.

Adhésion au Contrat d'Assurance des Risques Statutaires 2025-2028.

Suite à la consultation effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal, le CDG a communiqué les résultats et la commune accepte d'adhérer au contrat groupe proposé par CNP ASSURANCE – COURTIER RELYENS SPS – pour une durée de 4 ans.

Délibération portant création d'un emploi permanent : 22/35^e pour la surveillance des élèves pause méridienne – remise en place du réfectoire et garderie scolaire – entretien des locaux communaux.

Délibération augmentation du temps de travail agent titulaire assurant les fonctions d'ATSEM qui passe de 29/35 à 30/35^e.

EFFECTIFS AU 1^{ER} janvier 2025 :

• **Filière administrative** (Secrétariat de mairie) :

- Attaché TNC 32/35^e
- Adjoint administratif Principal TNC 15/35^e

• **Filière technique :**

Service Technique Municipal :

- Agent de Maitrise Principal TC 35/35^e
- Agent de Maitrise TC 35/35^e

Groupe scolaire :

- Agent de maitrise TNC 31/35^e
- Adjoint Technique TNC 30/35^e
- Adjoint technique TNC 22/35^e

Acquisition réserve foncière à Brousse :

il est décidé de retenir la proposition d'un crédit relais sur 2 ans au taux

de 2.81 % - échéances trimestrielles pour l'acquisition de la réserve foncière à Brousse de 4 ha 87 a 24 ca au prix de 205 000 €.

Renouvellement de la convention concernant le dispositif de tarification sociale des cantines.

Au renouvellement de la convention triennale concernant la tarification sociale, de nouvelles conditions d'attribution des aides de l'Etat depuis janvier 2024 à savoir que seules les familles ayant un quotient familial à 1000 € peuvent prétendre à la tarification à 1 €. La commune perçoit les 3 euros de l'Etat uniquement pour cette tranche-là.

Par conséquent, le Conseil Municipal accepte la proposition faite par la commission scolaire réunie 23 octobre 2024 qui a défini de nouveaux barèmes, avec une application des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2024 en précisant que ces tarifs seront appliqués tant que l'Etat compense à hauteur de 3 € :

- QF < 1000 1.00 €/repas
- QF > 1001 et 1600 < 3.00 €/repas
- QF > 1601 et 2202 < 3.20 €/repas
- QF > 2203 3.50 €/repas

Tarifs GARDERIE SCOLAIRE

- QF < 1000 1.70 €/heure
- QF > 1001 et 1600 < 2.00 €/heure
- QF > 1601 et 2202 < 2.20 €/heure
- QF > 2203 2.50 €/heure

Délibération portant attribution de chèques cadeaux aux agents.

Il est décidé l'attribution de chèques cadeaux aux agents (titulaires – stagiaires – contractuels (CDI) – contractuels CDD dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à 4 mois et présence dans la collectivité au 1^{er} octobre 2024 - Chèque cadeaux de 400 € par agent (200 € pour ceux ayant travaillé moins de 6 mois dans la collectivité).

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au tilleul reilhacois pour sa participation aux Championnat de France qui se sont déroulés en octobre 2024 en Normandie.

Admission en non-valeur aux titres de recettes des années 2021-2022 et 2023 pour un montant de 599 €.

Clôture du budget annexe CCAS et rattachement de la partie comptable au budget principal à partir du 1^{er} janvier 2025.

Les communes de moins de 1 500 habitants ont la possibilité de rattacher la partie comptable du CCAS à la commune considérant le non-dépassement du seuil de recettes de fonctionnement annuelle fixé à 30 489.80 € suivant le décret n° 87-130 du 26 février 1987 (le CCAS de REILHAC se situe en dessous de ce seuil avec un total de 6 000 € de recettes qui provient d'une subvention du budget principal).

Cette information a été transmise aux membres du CCAS en précisant que le conseil d'administration serait maintenu et continuerait à exercer ces fonctions au titre de l'action sociale.

Le registre des délibérations est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public.



Tarifs location salle polyvalente

Le règlement de l'utilisation de la Salle Polyvalente est à consulter en Mairie.

Une caution de 200 € est demandée pour toute location de la salle.

Une attestation d'assurance couvrant les dommages matériels résultant d'incendie, d'explosion, du fait de l'eau ou couvrant les dégradations subies par les biens meubles ou immeubles est également obligatoire. Celle-ci devra être fournie à chaque location par un particulier, et en début d'année pour les associations.

	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES PARTICULIERS DE LA COMMUNE
GRANDE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	100 €
PETITE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	80 €
GRANDE SALLE + CUISINE	GRATUIT	150 €
PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	100 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	200 €
ORGANISATION ARBRE DE NOËL	GRATUIT	250 €
EXPOSITION - VENTE	GRATUIT	250 €

Sécurité

Arbre rue de la Reyne à Brousse



Les riverains le connaissent bien. Il faisait partie du paysage, ce beau chêne, plus que centenaire, qui trônait au centre de l'aire de retournement de la rue et sous lequel on pouvait s'asseoir sur un banc pour rêver un peu.

Un arbre au port majestueux mais qui commençait à être malade au niveau de son pied.

Une expertise, réalisée par l'Office National des Forêts, confirme le diagnostic et nous conseille de procéder à

son abattage par mesure de sécurité.

La municipalité, consciente d'un danger potentiel, a mandaté l'entreprise BOIS et Paysages pour réaliser le travail et débiter ce chêne magnifique.

Ce n'était qu'un arbre oui ! Mais un bel arbre pour lequel les plus nostalgiques ont assisté aux dernières coupes des tronçonneuses jusqu'à sa chute.

Simon BOULDOYRÉ

Urbanisme

Au cours de l'année 2024, les services de la CABA ont instruit :

- 24 déclarations préalables pour travaux
- 7 permis de construire (pavillon, garage..)
- 2 certificats d'urbanisme opérationnels

Afin de permettre la construction de 3 pavillons, nous avons dû réaliser des aménagements sur le chemin communal existant donnant l'accès aux parcelles concernées.



Ce chemin deviendra la future voirie dénommée **Impasse du castagnier** (à droite en montant vers le cimetière).

Un élargissement de l'entrée était nécessaire pour permettre le passage des engins de chantier.

Pour se faire, il a fallu démolir puis rebâter un mur en pierre sèche. Les travaux ont été magnifiquement réalisés par l'entreprise LAMOUREUX de Vézac.

La construction de 2 pavillons a débuté et le 3^e sera réalisé courant 2025.

Simon BOULDOYRÉ



Environnement

Collecte des ordures ménagères

La collecte des Ordures Ménagères résiduelles a évolué sur notre commune en 2024.

Déjà mis en place chez nos voisins de Jussac et Naucelles, le regroupement des bacs OMr est effectif sur notre commune depuis quelques mois afin d'optimiser les coûts de collecte.

Cette phase étant une étape transitoire sera suivie, après une analyse des taux de remplissage, d'un redéploiement de certains bacs si nécessaire.

La dernière étape consistera au remplacement, par les services d'Aurillac Agglomération, des bacs actuels par les nouvelles colonnes courant 2025 - 2026 sur les 25 communes de notre territoire.

Un investissement très important pour la collecte des déchets. D'où l'importance de bien trier, de composter, afin de réduire au minimum le tonnage des Ordures Ménagères résiduelles.

Simon BOULDOYRÉ



Projet salle d'activités intergénérationnelle et du lien social

La salle polyvalente actuelle ne respectant plus les critères environnementaux (pas d'isolation thermique du bâtiment : murs, toiture, menuiseries), avec des coûts de fonctionnement élevés (chauffage) et dans l'impossibilité de réaliser les mises aux normes d'un bâtiment type préfabriqué, le conseil municipal a décidé, après avis de l'architecte et maîtrise d'ouvrage, la construction d'une nouvelle salle d'activités intergénérationnelle et du lien social.

Après la réunion publique du 16 décembre 2024 pour la présentation du projet devant une cinquantaine de Reilhacois, le permis de construire a été déposé et les travaux devraient débuter courant 2025.



Après la rénovation énergétique de l'école, de la mairie, l'équipe municipale, soucieuse de limiter l'impact environnemental de ses bâtiments, permettra, avec la construction de cette nouvelle salle aux dernières normes, d'éliminer une véritable passoire thermique néfaste pour notre planète.

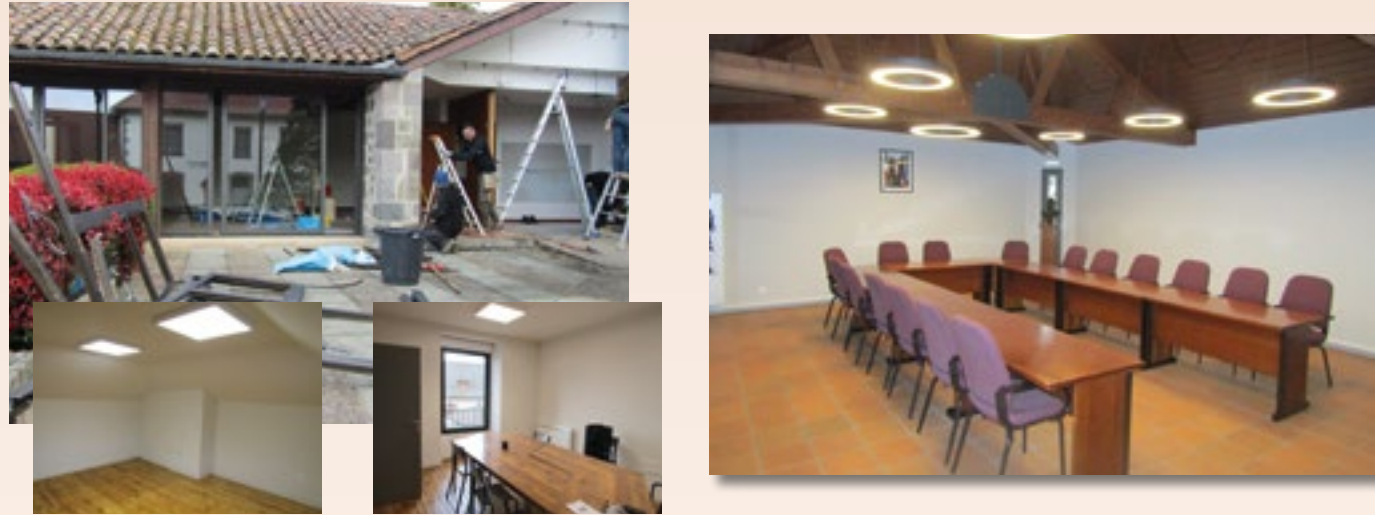
Simon BOULDOYRÉ



© Atelier Site Architecture.

Travaux

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA MAIRIE



**TRAVAUX EN RÉGIE
CRÉATION D'UN DRAIN ROUTE DE CAPELLE**



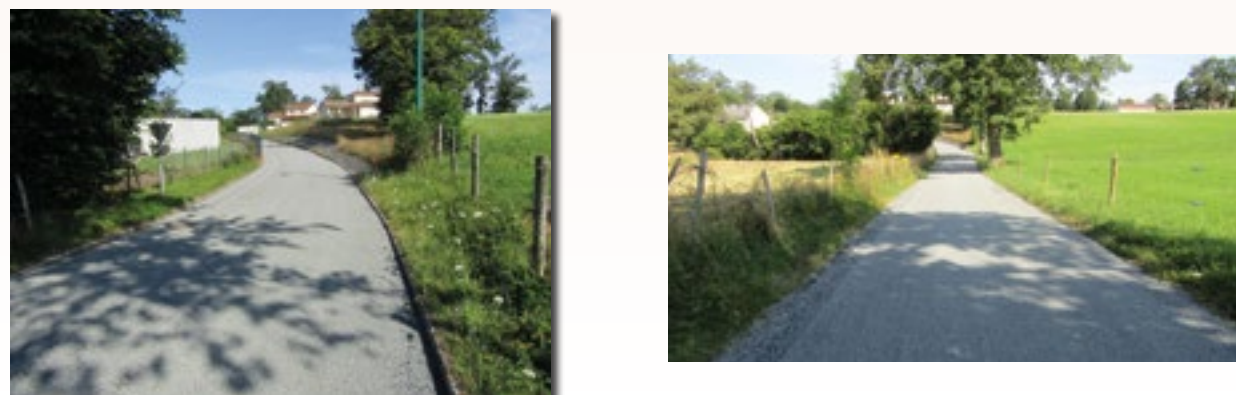
**VOIRIE
CHEMIN DES ÉCUREUILS**



RÉFECTION LOCAL COMITÉ DES FÊTES



HAMEAU DE LACANE



REMPACEMENT ABREUVOIR ALLÉE DE MESSAC



Mieux vivre ensemble

Quelques rappels sur les règles à observer pour le respect de son voisinage et de l'environnement pour bien vivre ensemble.



Le brûlage des déchets verts à l'air libre, des plastiques agricoles, tout comme celui des déchets ménagers, est INTERDIT !

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée, des risques d'incendie, le brûlage génère la production de particules fines qui contribuent à la pollution de l'air et aux changements climatiques et donc en totale opposition avec la protection de l'environnement !

Seul, l'écoquage, principalement sur les parcelles agricoles, est autorisé sous certaines conditions. (renseignements et déclaration en mairie).

« En cas de non respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut être appliquée (art. 131-12 du Code Pénal.) » Extrait du communiqué de presse préfectoral (consultable sur le site de la préfecture du Cantal)



CONDUITE À TENIR

- **La déchetterie des Quatre Chemins** – ZAC – 15250 NAUCELLES – 04 71 43 05 76 est accessible gratuitement pour les habitants de l'Agglomération d'Aurillac (ouverte du lundi au samedi de 8 h à 18 h).
- **Le compostage en tas ou en bac** : se renseigner auprès du service environnement de Aurillac Agglo au 04 71 46 86 30
- **Pour les plastiques agricoles, des collectes sont organisées.**

Si vous ne pouvez réaliser les travaux d'entretien de vos enclos vous-même, vous pouvez faire appel à des entreprises spécialisées qui assurent l'enlèvement des déchets : tonte et élagage et vous donne droit à une réduction d'impôts (ou crédits d'impôts pour les personnes non imposables : à ce jour, 50 % de la somme payée est remboursé par l'Etat via la déclaration d'impôt).



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont réglementés.

L'utilisation de tondeuses à gazon thermiques, de tronçonneuses, de taille-haies... est soumise au respect d'horaires acceptables pour tous soit :

- **pour les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **le dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h



Les bacs à ordures ménagères sont exclusivement réservés aux déchets ménagers.

Il est interdit de déposer des encombrants à côté des bacs ; ils ne sont pas collectés par les services de Aurillac Agglo et ce sont les employés communaux qui doivent les débarasser.

Tout contrevenant risque une sanction.

Tous les autres déchets tels que verre, magazines, emballages... doivent être triés et apportés aux points d'apports volontaires (5 sur la commune).

Pour les cartons et autres déchets non recyclables, ils doivent être déposés dans les déchetteries.

Nous comptons sur la compréhension de tous pour la bonne gestion de nos déchets et la propreté de notre commune.



Cérémonie du 8 Mai et du 11 Novembre

Devant le monument aux morts de Reilhac, chaque année le 8 mai et 11 novembre, le Maire, le Conseil municipal de la commune, et bien sûr la population et la jeunesse de Reilhac rendent hommage à nos soldats et victimes de guerre morts pour la France.



8 Mai 2024
Lecture du message ministériel



11 Novembre 2024
Dépôt d'une gerbe de fleurs



DÉPART À LA RETRAITE POUR JEANINE

« L'heure de la retraite a sonné pour Jeanine AMBERT, le 1^{er} novembre 2024, après avoir passé plusieurs années parmi nous.

En effet, Jeanine a été recrutée en 2013 pour un contrat aidé de 2 ans, puis à partir de 2018 pour remplacer des agents indisponibles et c'est tout naturellement qu'en 2020, nous lui avons proposé un emploi permanent pour assurer la garderie scolaire principalement et l'entretien des bâtiments communaux.

Recrutée en 2020, vous avez rapidement fait preuve d'un professionnalisme exemplaire auprès des enfants et de leurs familles ainsi qu'un dévouement sans faille, contribuant ainsi de manière significative au bien-être de notre commune.



Votre engagement a permis de faire face aux défis avec courage et détermination, notamment dans le contexte difficile que nous avons traversé ces dernières années avec la pandémie liée au COVID 19.

Vous avez su vous adapter malgré les nombreuses contraintes tout en respectant les protocoles sanitaires successifs.

Ces dernières années parmi nous, après une période d'assistante maternelle, illustrent une belle carrière professionnelle au service de l'enfance.

Votre travail a contribué à bâtir des souvenirs heureux et à donner aux enfants les bases solides dont ils ont besoin pour leur avenir.

Patiente, bienveillante, vous étiez également très disponible en acceptant au pied levé de remplacer vos collègues momentanément absentes.

Aujourd'hui, à l'heure de la retraite bien méritée, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour tout ce que vous avez apporté à notre commune et vous souhaitons de profiter pleinement de chaque instant. »

Discours de Jean-Pierre Picard lors du départ en retraite.



Aurillac Agglo au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, Aurillac Agglo gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2021.

EAU

- **516 abonnés**
- **46 interventions** chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

ASSAINISSEMENT

- **387 abonnés** au réseau collectif
- **95 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif** (ANC)
- **1 dossier instruit** pour des systèmes d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

ENVIRONNEMENT

- **5 Points d'Apport Volontaire** (emballages, journaux/magazines, verre)
- **2 colonnes pour la collecte des textiles**
- **16 participants à l'opération « compostage individuel »** (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- **accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers**

Une question sur le tri ? Consultez le site www.aurillacagglo.fr ou la réglette du tri réalisée par Aurillac Agglo. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

TRANSPORTS

- **Desserte par la ligne A et L** (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- **Titres de transport disponibles** : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- **Tarifcation solidaire** : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- **33 abonnés annuels** au réseau de bus domiciliés sur la commune
- **Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** apportée par Aurillac Agglo (sous conditions) : 1 dossier de demande à Reilhac en 2024 (renseignements auprès du service Transports de Aurillac Agglo ou sur [eservices](http://eservices.aurillacagglo.fr)).

aurillacagglo.fr)

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

URBANISME & HABITAT

- **33 autorisations d'urbanisme** instruites par le service ADS (24 déclarations préalables, 7 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnels, 0 permis d'aménager, 0 permis de démolir)
- **Aurillac Agglo s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la deuxième année de l'opération, 3 dossiers ont été financés

Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihacantal.fr

- **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur aurillacagglo.fr**

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@aurillacagglo.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.aurillacagglo.fr.

GRANDS ÉQUIPEMENTS

Médiathèque (gratuit pour les habitants de Aurillac Agglo), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de Aurillac Agglo sur le site www.aurillacagglo.fr.

CONTACT AURILLAC AGGLO

Siège : 3 place des Carmes - Tél. 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : www.aurillacagglo.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

Des aides pour une rénovation globale

Engagée depuis l'an passé dans une nouvelle OPAH, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de prioriser le financement des rénovations énergétiques ambitieuses. Pour en profiter, la porte d'entrée reste SOLIHA Cantal, qui détermine la recevabilité du dossier, ou non.

Depuis près de vingt ans, l'Agglomération d'Aurillac mène une politique volontariste en matière de rénovation du parc de logements privés. Les différentes opérations successives ont ainsi permis de subventionner plus de 13 % des résidences principales du territoire, soit environ 3 000 logements. Dans la continuité de ses précédentes actions, la Collectivité s'est engagée en 2023 dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui couvre l'ensemble de ses 25 communes. Mobilisant 13 millions d'euros au cours des 5 ans, elle vise à apporter des aides techniques et financières aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs. Au-delà du soutien apporté aux foyers, elle représente également un levier d'activité économique et d'emploi pour les entreprises locales du secteur du Bâtiment.

Dans ce cadre, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de financer en priorité les projets de rénovation énergétique les plus ambitieux afin qu'ils puissent devenir démonstrateur et essaimer. Tout en répondant à l'ambition de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces rénovations visent à améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été et la réalisation d'économies pour les occupants. Déjà neuf projets de propriétaires occupants atteignant l'étiquette énergétique A ou B après travaux ont bénéficié de l'aide « rénovation performante » de l'Agglomération.



Dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2026, l'Agglomération d'Aurillac (CABA) a lancé un Schéma des Mobilités pour transformer les déplacements quotidiens et limiter la dépendance à la voiture individuelle. Ce projet vise à promouvoir des alternatives telles que le covoiturage, les transports en commun et le vélo, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Une première phase de diagnostic et de concertation citoyenne, initiée en 2022, a permis de recueillir les attentes et besoins des habitants. En collaboration avec le cabinet Lee Sormea et

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE ET CONNECTÉE DANS L'AGGLOMÉRATION D'AURILLAC

le CPIE de Haute-Auvergne, trois axes prioritaires ont émergé : renforcer le covoiturage, améliorer les transports publics et développer des infrastructures cyclables adaptées.

À partir de cette analyse, quatre grandes orientations ont été définies pour structurer l'offre de mobilité et une dizaine de fiches-actions vont être mises en place. Parmi elles : créer des parkings relais sur les 5 axes d'entrée d'Aurillac, aménager des points multimodaux dans les communes de la première couronne aurillacoise, réorganiser globalement le réseau de transport

en commun (réseau urbain, périurbain, Transport à la Demande (TAD)), communiquer autour du covoiturage et de la création de communautés par bassin, réaliser un schéma directeur cyclable...

Pour 2024-2025, un schéma cyclable est en cours d'élaboration afin de répondre aux besoins des usagers et encourager la pratique du vélo dans des conditions de sécurité optimales. En s'appuyant sur ces actions, l'Agglomération d'Aurillac veut créer un territoire connecté, plus accessible et respectueux de l'environnement.

RÉHABILITONS le CENTRE-ANCIEN d'Aurillac



Les étapes d'un dossier

L'obtention d'aides est soumise à certaines conditions. Pour les propriétaires occupants, les subventions et leurs montants varient selon les ressources du foyer. Pour les propriétaires bailleurs, aucune condition de ressource n'est nécessaire ; le seul critère est le conventionnement du logement à la suite des travaux. Pour les propriétaires souhaitant entreprendre des travaux, la première étape est de contacter SOLIHA Cantal afin d'étudier ensemble le pré-projet. Si le dossier est recevable, un technicien effectue une visite gratuite du logement et détermine les travaux préconisés ainsi que la proposition de financement. Selon le projet retenu par le propriétaire, les dossiers sont constitués et déposés auprès des financeurs.

Suite à l'obtention de l'accord de l'ensemble des financeurs, les travaux peuvent débuter. Ils doivent être réalisés par des artisans professionnels, certifiés RGE. À l'issue des travaux, après vérification des factures, les subventions sont versées. Dans le cas d'une rénovation de grande ampleur, certains acomptes peuvent être demandés au cours du chantier.



Rythme scolaire et tarification sociale ...

Le rythme scolaire s'effectue sur 4 jours : les lundis - mardis - jeudis et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La direction est assurée par Nathalie LEVEL.

Le nombre d'élèves à la rentrée est de 42 inscrits répartis en 3 classes :

CLASSE	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS	PERSONNEL COMMUNAL ATSEM
CE2-CM	16	Marianne REALLON	
CE 1 CP/GS	14	Nathalie LEVEL	MAEVA CASSAN Tous les matins et deux après-midis par semaine
Maternelle	12	Christelle SOULIÉ	Marie CHAPSAL (tous les matins et après-midi)

La garderie est assurée le matin de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h par les agents communaux.



La restauration scolaire se déroule en un service : Cathy SERIEYS prépare le repas et est assistée pour le service par Marie CHAPSAL.

Il est rappelé que le repas de midi est un moment convivial où les enfants échangent entre eux. C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale.



Tarification sociale pour la cantine et garderie selon le QF :

CANTINE	QF CAF OU MSA	TARIF PAYÉ PAR FAMILLE
Tranche 1	0 à 1000€	1.00€
Tranche 2	1001 à 1600€	3.00 €
Tranche 3	1601€ à 2202€	3.20 €
Tranche 4	A partir de 2 203 €	3.50 €

GARDERIE	QF CAF OU MSA	TARIF HORAIRE PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au quart d'heure)
Tranche 1	0 à 1000€	1.70€
Tranche 2	1001 à 1600€	2.00 €
Tranche 3	1601€ à 2202€	2.20 €
Tranche 4	A partir de 2 203 €	2.50 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

Inscriptions à la journée ou demi-journée. Renseignements et tarifs au Centre Social : 04 71 47 24 10 ou www.csiva.fr
DOSSIER FAMILLE ALSH ET FICHE D'INSCRIPTION A L'ANNEE OU AU MOIS (8 jours avant minimum)
 disponibles sur le site du centre social : www.csiva.fr

Une année 2024 riche en activités et en émotion

En prolongement de notre labellisation Eco Ecole en 2023, les élèves de l'école ont eu la chance de profiter de diverses activités à la Plantelière près d'Arpajon sur Cère. Les PS-MS ont ainsi travaillé sur les fruits d'automne et la biodiversité de la mare. Et les plus grands ont eu l'occasion d'expérimenter un cycle jardinage durant lequel chacun a découvert les joies de la terre.

Un vrai travail collectif !



Ajoutons à cela la classe découverte au Lioran pour les enfants dès la GS, du 24 au 26 juin avec, au programme, tir à l'arc, tir laser, poney, randonnée et accrobranche ! Sans oublier les veillées « Astronomie » et « Secours en montagne » qui ont permis à chacun d'explorer d'autres horizons...

Les PS-MS, quant à eux, sont partis à la découverte de la faune et la flore, en participant à une randonnée qui s'est déroulée la première journée.

Dans le cadre du Salon du livre qui s'est tenu à Jussac en juin dernier, chaque classe a pu rencontrer une illustratrice et participer avec elle à des activités artistiques.



Et, le 19 septembre, les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter une exposition sur Les Justes du Cantal aux Archives départementales.

Ce fut l'occasion pour eux de découvrir des portraits de cantaliens qui ont sauvé des juifs pendant la deuxième guerre mondiale.

Les enfants attendaient impatiemment la fin de l'année et, ils n'ont pas été déçus...

Avec, tout d'abord la participation, de la GS au CM2, au Cross de la Solidarité de Jussac.

Puis, avec la séance au Cinéma d'Aurillac, pour assister à la projection du film d'animation OZI, la voix de la forêt.

Et enfin, avec la venue du Père-Noël, qui a distribué à chaque enfant, un joli cadeau accompagné d'un sachet de gourmandises.

Les élèves, ainsi que l'équipe pédagogique, ayant bien conscience que tout ceci ne serait possible sans la contribution de La Mairie, de l'APE et de l'ensemble des parents, profitent de ce petit article, pour remercier chacune des personnes concernées.

L'équipe enseignante



20 ans sur le territoire de la vallée Merci !



QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre (CSIVA)

est une association de loi 1901, née en 2004, gérée par un Conseil d'Administration avec une gouvernance collégiale où la responsabilité des membres est partagée, sans lien hiérarchique. Le Conseil d'Administration est composé de représentants des 7 communes adhérentes, de représentants institutionnels, d'habitants du territoire et de bénévoles.

C'est un équipement de proximité, familial et intergénérationnel, qui accueille et accompagne tous les publics en veillant à la mixité sociale. C'est un lieu de rencontre, d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leur projet.

NOS VALEURS portées par notre fédération :
TOLÉRANCE
NEUTRALITÉ
CITOYENNETÉ
SOLIDARITÉ

Le CSIVA est aussi un espace d'activités regroupées en 5 secteurs :

- PETITE ENFANCE**
- ENFANCE**
- JEUNESSE**
- SENIORS**
- FAMILLE**

Visiter un musée, jardiner, faire de la gymnastique, tricoter, faire garder des enfants ou partager des moments avec eux, échanger, débattre, devenir bénévole et s'engager :

Le Centre Social ouvre ses portes à tous !

+D'INFOS

- à l'accueil du Centre Social et au secrétariat de mairie de votre commune
- dans les plaquettes des différents secteurs
- sur notre site internet : www.csiva.fr
- et pour partager des petits moments de la vie du centre social, sur notre page facebook : [centresocialvalleeauthre15](https://www.facebook.com/centresocialvalleeauthre15)

centre.social.vallee.authre@csiva.fr

ÉTRE ADHÉRENT C'EST LA POSSIBILITÉ DE :

- participer aux activités, aux événements, seul ou en famille
- construire des projets
- devenir bénévole,
- animer des ateliers
- s'engager au CA et participer à l'AG

Horaires :
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h - 12h15 / 13h-17h
Mercredi : 9h - 12h15
L'après-midi : uniquement en appels téléphoniques de 13h à 16h

2, place des Ecoles / 15250 NAUCELLES / centre.social.vallee.authre@csiva.fr
www.csiva.fr // 04 71 47 24 10

Président : Jean-Pierre PICARD, Maire
Membres élus : Ginette APCHIN – Christiane SOUBRIER
 Simon BOULDOYRÉ – Jean-Claude LACOSTE
Membres nommés par arrêté municipal : Michèle LAVEISSIERE – Simone LEYBROS – Sylvie VERNET – Catherine ZANCHI.
Son rôle est :

- D'apporter son soutien aux personnes pouvant vivre un moment difficile.
- De participer à des aides ponctuelles aux enfants dans leur scolarité, dans les voyages scolaires pour aider des familles disposant d'un faible quotient familial.

- De créer un lien avec les personnes âgées de la commune pour rompre un peu leur solitude en leur apportant à certains moments de l'année un peu de convivialité.

Le budget du CCAS est un budget annexe qui a pour principale recette, le versement d'une subvention du budget communal. Il intervient au niveau des aides financières après instruction des dossiers par **l'assistante sociale :**

Madame FILQUIER Isabelle
04 71 46 99 63 qui tient une permanence
à la mairie de Jussac les mardis de 9 h à 12 h sur rdv.

Le repas des Aînés

Les membres du CCAS ont eu le plaisir d'organiser le repas des aînés 2024, le jour de la fête des grands-mères.



Les colis de Noël



Les membres du CCAS ont rendu visite à nos aînés pour leur offrir le colis de Noël. Ce colis est distribué aux personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de la commune et résidant sur la commune.

Actions en direction des familles

L'ÉPICERIE SOCIALE (A.B.C) :

qui est une association loi 1901 créée en 1999 par le CCAS d'Aurillac, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Société Saint-Vincent de Paul.

ÉPICERIE SOCIALE
ABC (Accueil Boutique Conseil)
 14, rue Méallet de Cours - Aurillac - Tél. 04.71.63.68.96

LE SECOURS POPULAIRE :

En France, le Secours populaire français intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.

SECOURS POPULAIRE
 16, rue Meallet de Cours
 Aurillac - Tél. 04 71 43 67 63



LES RESTOS DU CŒUR :

Outre l'aide alimentaire, l'association apporte également une aide à la réinsertion, afin d'éviter les situations d'exclusion totale. Dans le Cantal, 7 centres sont ouverts.

Pour Aurillac, s'adresser 8, rue du Prince
 au 04 71 48 85 64.



RESTAURANTS DU CŒUR
POINT ACCUEIL
 DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, AIDE À LA PERSONNE
 ACCÈS À LA JUSTICE, DÉPARTS EN VACANCES, MICRO-CRÉDIT...
 RESTAURANTS DU CŒUR D'AURILLAC (du lundi au vendredi de 9h à 13h) Tél : 04 71 43 23 05
INPOS
 RESTAURANTS DU CŒUR DU CANTAL (Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 16h) Tél : 04 71 48 85 64
JUSSAC
 Salle des Activités Allée des pavillons de 14h à 15h
 Tous les 15 jours : le Mardi des semaines impaires
 (Dates des distributions alimentaires : les mardis 05/11 ; 19/11 ; 03/12 ; 17/12 ; 31/12/24 ; 14/01/25 ; 28/01 ; 11/02 ; 25/02 ; 11/03 ; 25/03/25)

LE SECOURS CATHOLIQUE :

Nouveau
OUVERT A TOUS
 Cyber café, café solidaire, café débat
 Atelier numérique tous niveaux
 Boutique solidaire, vestibus,
 visites à domicile...

A compter de janvier 2023
 Horaires d'ouverture du local :

LUNDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H
MARDI : 9 H-12 H
MERCREDI : 9 H-12 H
JEUDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H
 VENDREDI : 14 H-17 H



JUSS A CÔTÉ
 13 Avenue des Raux
 15 250 JUSSAC
 Tél. 06 30 28 90 65



TARIFICATION SOLIDAIRE POUR TOUS LES TRANSPORTS (SCOLAIRES...)



La tarification solidaire permet de proposer un abonnement à tarif réduit. Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence de l'utilisateur (figurant sur l'avis d'imposition) doit être inférieur à :

- 15 000 € pour une personne seule
- 18 240 € pour un foyer de 2 personnes
- 22 080 € pour un foyer de trois personnes

- 25 920 € pour un foyer de quatre personnes
- 31 200 € pour un foyer de cinq personnes

Selon la situation de l'utilisateur, le prix de son abonnement peut varier de 2 €/mois à 17 €/mois.

L'instruction des dossiers est réalisée par les CCAS, pour les communes qui en sont dotées, ou par les mairies. Après acceptation de la demande, une fiche-navette est remise à l'utilisateur. Sur présentation de celle-ci à Stabus, sa première carte lui sera remise et créditée de l'abonnement.

Actions en direction des aînés

LE CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin d'Aurillac est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le CLIC est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.

Le CLIC a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.

Pour tout renseignement s'adresser au
CCAS d'Aurillac - 5, rue Eloy Chapsal - 04 71 62 88 95
 ou par mail ccas-clic@mairie-aurillac.fr




PLUS AVEC 60 ANS ET PLUS ?
 LE CLIC VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS POUR MIEUX VIEILLIR !


INFORMATION SUR LES AIDES SOCIALES INDIVIDUALISÉES FINANÇÉES PAR LE DÉPARTEMENT



L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)



L'aide-ménagère à domicile au titre de l'aide sociale pour les personnes âgées ou en situation de handicap



Pôle Solidarité Départementale
 Espace Georges Pompidou
 Maison Départementale de l'Autonomie
 3 Rue Alexandre Pinard
 15015 AURILLAC CEDEX
 Tel : 04 71 43 88 88
 Mail : accuelmda@cantal.fr
 Coordonnées postales :
 Conseil départemental du Cantal
 Maison Départementale de l'Autonomie
 Service Prestations et Aides Sociales Individualisées
 28 Avenue Gambetta
 15015 AURILLAC CEDEX

Pour tous renseignements, contacter le Pôle Solidarité Départementale ou la mairie.

Actions en direction des jeunes



LE CANTAL PASS : pour 8 € vous disposez d'un chéquier de 100 € qui vous permettra de faire du sport, d'assister à des concerts, d'aller au cinéma...

Objectifs : permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019) d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs.

Contact : Conseil Départemental du Cantal 04 71 46 21 03

LE PASS'RÉGION est une carte avec plein d'avantages pour les jeunes dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. une aide accessible sous conditions pour le financement du BAF/A/BAFD, BNSSA ou du permis B...



DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Liste mise à jour en janvier 2023 des principales aides financières pour la rénovation énergétique des logements :

- L'Éco prêt à taux zéro
- Le Coup de pouce économies d'énergies
- Le chèque énergie
- Ma PrimeRénov'
- MaPrimeRénov' Sérénité

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SOLIHA Cantal
 Espace Conseil Energie Habitat
 9 av. Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Téléphone : SOLIHA Cantal 04 71 48 32 00
 Espace Info Energie 04 71 48 88 14

France Rénov' : la rénovation énergétique pour tous !

Le service public pour mieux rénover mon habitat

A qui s'adresser

A.P.E.

Présidente : Patricia CHAYLA
Tél. 06 83 03 11 41
Vice-présidente : Nelly COUBETERGUE
Tél. 06 87 38 08 10
ape.reilhac15@gmail.com

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

UNION SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTRE (USVA)

Co-présidents : Fred BESSON, Ludovic CANCHES
Tél. 06 64 36 50 62
sergeleybros15@gmail.com

COMITE DES FETES

Président : Maurice LABERTRANDIE
Tél. 06 43 26 38 22
cdfreilhac@outlook.com
maurice.labertrandie@gmail.com

GROUPEMENT DE LA VALLEE DE L'AUTRE (jeunes)

Co-Présidents : Bruno LESMARIE
Patrice GARRY - Hervé GANE
Tél. 06 07 71 31 40
christelle.lesmarie@orange.fr

LE TILLEUL REILHACOIS

Président : Jean-Michel LARION
Tél. 06 73 39 34 33 - le.tilleul-reilhacois@orange.fr

REILHAC OMNISPORT

Président : BOLJESIC Fabrice
Tél. 06 75 34 45 75 - truza_998@hotmail.fr

A.C.C.A

Président : Jean-Pierre PICARD
Tél. 06 81 30 44 22 - jppicard@yahoo.fr

AMICALE DES GUIDONS AURILLACOIS (AMIGAU)

Président : Jean GOUBERT
Tél. 06 78 37 45 61 - jean.goubert0325@orange.fr

CLUB CANIN CANTALIEN

Président : Mireille ROQUESALANE
Tél. 06 67 07 68 74 - piezo.br@gmail.com

LES AMIS DE BROUSSETTE

Président : Thierry FONTANILLE
Tél. 06 08 62 37 43

ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGERIE

Président : André JULHE
Tél. 06 71 49 51 18

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

AMICALE DES PRES VERTS

Présidente : Colette MOULIER
Tél. 06 67 07 68 74
colette.moulier@cites-cantaliennes.fr
amicaledespresverts@gmail.com

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTRE

Président : Antoine SENAUD
antoine.senaud@orange.fr

NATATION PASSION

Président : Laurent SCHMUTZ
Tél. 04 71 47 21 43
natation.passion15@gmail.com

HBCNRJSC (Hand Ball Club NAUCELLES REILHAC JUSSAC ST-CERNIN)

Présidente : Pamela RAYMOND
Tél. 06 89 99 24 48 - raymond-pamela@orange.fr
Co-président : Thomas BESSON
Tél. 06 52 22 63 64 - bessonthomas@hotmail.fr

ASSOCIATION DES VERGERS DE L'AUTRE

Président : Alain CARAYOL
06 70 29 45 57

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTRE

Directrice : Caroline LUGOL-PRADEL
Tél. 06 78 64 51 12
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

UNC 15 : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU CANTAL

Président : Jean-Pierre LAETHEM
Tél. 06 30 55 87 12 - jplaethem@aol.com

Le mot de l'adjoint à la vie associative

2024 est terminée. Une année Olympique et Paralympique exceptionnelle qui a mis en lumière PARIS, la FRANCE et qui restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Notre petite commune de Reilhac a, elle aussi, connu des événements qui seront inscrits dans le calendrier des souvenirs.

Je pense au Centre Social de la Vallée de l'Authre qui a fêté ses 20 ans cette année. Que de chemin parcouru, depuis sa création en 2004 à Reilhac, par Caroline LUGOL-PRADEL sa directrice et toute son équipe d'animateurs. Une grande reconnaissance pour le travail que vous réalisez sur les 7 communes.

Une autre association intercommunale, le Handball Club (HBCNRJSC), a elle aussi fêté ses 20 ans cette année avec plus de 200 licenciés.

Bravo aux co-présidents Pamela RAYMOND et Thomas BESSON, aux éducateurs et aux nombreux bénévoles qui font vivre ce club.

L'USVA a également connu une année 2024 exceptionnelle. Vainqueur de la coupe du Cantal de Football, de la coupe Barres, finaliste de la coupe Combourieu et finaliste de la coupe du Cantal pour les féminines. Et, en plus, 2 accessions au niveau supérieur en championnat du district du Cantal. Quelle saison ! Félicitations à tous.

Après des années de présidence du Club Canin Cantalien, André DANCIE a passé la main à Mireille ROQUESALANE. Merci à lui pour son dévouement et son travail et bienvenue à la nouvelle équipe.

L'Association de Gymnastique Volontaire a vu son effectif séniors et adultes augmenter pour le plus grand plaisir de sa présidente Christiane SOUBRIER. Félicitations à toutes pour votre investissement.

Le GVA et ses éducateurs poursuivent la formation des 150 jeunes footballeurs toujours dans le respect des valeurs sportives. Merci à eux.

L'APE de Reilhac et ses membres sont plus que jamais mobilisés et vous proposent différentes manifestations tout au long de l'année pour que les enfants de l'école profitent d'activités enrichissantes. Ils méritent d'être soutenus. Merci à tous les bénévoles.

Le Tilleul Reilhacois, son président Jean-Mi LARION et ses pétanqueurs chevronnés ont porté les couleurs du club au plus haut niveau Départemental, Régional, puis aux championnats de France. Félicitations à tous.

Le Comité des Fêtes, présidé par Maurice LABERTRANDIE, s'est concentré, cette année, sur la fête du pain, au printemps, qui a connu un beau succès puis la fête patronale au mois d'août avec une météo parfaite cette fois. Un week-end de rêve avec, en apothéose le dimanche, le grand show de l'excellent orchestre SOLARIS suivi d'un somptueux feu d'artifice. Bravo et merci à tous les membres et fidèles du comité.

La Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre propose, à ses 170 adhérents, pas moins de 7 activités sportives pour se maintenir en forme et toujours dans une bonne ambiance. Merci à son Président, Antoine SENAUD, et à tous les bénévoles.

Si vous voulez apprendre à nager ou à vous perfectionner, Natation Passion, avec son président Laurent SCHMUTZ vous accueillera dans les bassins du centre aquatique. Merci Laurent.

Merci à Christiane SOUBRIER, présidente, et à tous les membres de l'association pour le Don de Sang pour votre investissement auprès des donateurs et pour l'organisation des collectes.

Monsieur André JULHE, président des Anciens d'Algérie et Monsieur Jean-Pierre LEATHEM, président de l'UNC15 contribuent à faire vivre le devoir de mémoire. Merci à eux.

Si vous êtes passionné par les vieilles « guimbardes », AMIGAU vous attend. Merci à son président, Jean GOUBERT, de nous présenter ces belles motos et voitures d'un autre temps.

Si vous voulez apprendre à greffer, à tailler les arbres fruitiers, rejoignez les Vergers de la Vallée de l'Authre. Son président, Alain CARAYOL, et tous les membres seront heureux de vous accueillir sans se prendre au sérieux et toujours dans la bonne humeur.

L'Amicale des Prés Verts avec sa présidente, Colette MOULIER, et ses membres, permet aux résidents de l'EHPAD de profiter d'animations et ainsi d'améliorer leur quotidien. Merci pour nos aînés.

Thierry FONTANILLE, président, et les bénévoles des Amis de Broussette perpétuent la tradition, fin août, de réunir les habitants autour d'un excellent repas concocté par les membres et amis. Merci pour ce moment de convivialité.

Les chasseurs de l'ACCA de Reilhac ont des missions de régulation de la faune sauvage sur notre territoire dans le respect des règles de sécurité que son président Jean-Pierre PICARD connaît bien et veille à faire appliquer. Merci à eux.

Enfin, en 2024, une nouvelle association a vu le jour : REILHAC OMNISPORT. Grâce à la volonté de son président et entraîneur Fabrice BOLJESIC, mais aussi de Sylvie, Marie-Jo, Josiane et de quelques bénévoles, une équipe de football composée de personnes en situation de handicap, encadrée par des joueurs qui partagent cet esprit d'inclusion, dispute le championnat de 4^e division du District du Cantal.

L'essentiel n'est pas le résultat, mais bien de gommer les différences et de permettre à ces jeunes de vivre leur passion. Et quel plaisir de voir le terrain de football s'animer le dimanche !

De même, la pétanque sport adapté rattachée jusqu'à présent au Tilleul Reilhacois, poursuivra son activité avec Reilhac Omnisport.

Merci pour votre engagement auprès de personnes en situation de handicap mais ô combien attachantes.

Merci à vous tous, bénévoles, qui vous investissez dans le milieu associatif pour notre commune de Reilhac et belle année 2025.

Simon BOULDOYRÉ



Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre

(Crandelles-Jussac-Laroquevieille-Marmanhac-Naucelles- Reilhac-Teissières de Cornet)

Anonymat, Volontariat, Bénévolat Un jour Donneur, un jour Receveur

Au côté de l'EFS, les bénévoles œuvrent tout au long de l'année à promouvoir le don de sang car rien ne le remplace qu'il soit utilisé en sang total ou fractionné (plasma, plaquettes, concentré globulaire).

Le Don de Sang :

Le rôle du bénévole est :

- Annoncer les collectes (affiches, banderoles, journaux...)
- Préparer et ranger la salle
- Accueillir le donneur et le diriger vers l'équipe de l'EFS
- Préparer et servir la collation (repos post-don de 20 minutes au moins).

Le rôle de l'EFS :

- Accueil par la secrétaire
- Entretien Pré Don par médecin ou IDE
- Prélèvement par IDE
- Repos Post Don sous la surveillance de l'EFS et des bénévoles.

Il est possible de donner son sang de 18 à 70 ans, par an : 6 dons pour les hommes, 4 dons pour les femmes. Il faut être en bonne santé, peser au moins 50 kg. Bien s'hydrater avant, pendant et après le don. Ne pas venir à jeun. Une pièce d'identité est demandée.

Possibilité de prendre rendez-vous :
dondesang.efs.sante.fr
ou par Tél. 04 78 65 63 63

La vie associative :

- Par an : - 4 collectes à Jussac (salle polyvalente)
- 3 collectes à Naucelles (salle culturelle)
- 1 collecte à Crandelles (salle des loisirs)

Le vendredi 26 janvier 2024 a eu lieu l'Assemblée Générale, au Buron à Naucelles.

En présence de :

- Albert VINAS : président de l'UD 15 et 1^{er} vice-président de la FFDSB
- Marie-Hélène ROQUETTE : Conseillère départementale
- Des représentants des mairies de Naucelles, Jussac, Reilhac et Crandelles
- Robert LALO : La Montagne

Bilan moral et financier sont présentés et votés.



Albert VINAS prend la parole :

- Augmentation de 4 % des dons sur le département et 12 % de nouveaux donneurs
- Partenariat signé avec la Fédération de Foot et les Sapeurs Pompiers et termine en disant : « Donner au moins deux fois par an ».

Des diplômes ont été remis aux donneurs présents.

Donneurs, bénévoles, sympathisants se sont réunis autour d'un cocktail dînatoire.

Le samedi 25 mai 2024 : rando à Naucelles sous un beau soleil, 90 personnes ont répondu présentes. Les élèves de CM² de Jussac ont participé au Concours de Dessin de la FFDSB.

Une bande dessinée leur a été offerte « Une goutte de sang vaut mille amis » et une collation en fin d'année scolaire.

Merci aux enfants et à leur enseignante.

Date à retenir : AG à Crandelles le 31/01/2025 à 18h30
Salle des Loisirs.

**Merci aux Donneurs, Bénévoles, Sympathisants,
Agents Municipaux**

Merci aux Municipalités pour leur soutien

LE BUREAU :

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices-présidents : Eliane ROUX - Geneviève CALVET
Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGIESSER
Trésorière-adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire-adjointe : Nathalie DAUDE

CALENDRIER COLLECTES 2025 :

- JUSSAC, Salle Polyvalente :
Jeudi 30 janvier
Mardi 6 mai
Jeudi 17 juillet
Jeudi 30 octobre
- NAUCELLES, Salle Culturelle :
Jeudi 13 mars - Mardi 19 août
Mardi 30 décembre
- CRANDELLES, Centre de Loisirs : Mardi 24 juin



Club Canin Cantalien

Le 23 mars 2024, le Club Canin Cantalien change de président : Madame Roquesalane Mireille est la nouvelle présidente, le vice-président Jean-Luc Vidalinc et la secrétaire Marie Jacquemart.

A ce jour le Club Canin Cantalien compte 70 adhérents en éducation canine, une très forte progression depuis mars.

Le cours d'éducation canine se déroule le mercredi et samedi à 14h30 et le dimanche matin à 10h30.

Nous avons pour mission de promouvoir le bien être du chien et de renforcer les liens entre les maîtres et leurs compagnons à 4 pattes.

Le club propose diverses activités, cours d'éducation canine, l'obéissance, de plus un chien du club visite régulièrement une EHPAD pour donner le sourire à nos aînés.

Cette année, le club a organisé un vide grenier sur son terrain et son concours d'obéissance avec des concurrents de toute la France, un succès garanti !

Le club compte 4 éducateurs diplômés pour répondre aux besoins des adhérents et les aider à progresser dans l'éducation de leur compagnon.

La présidente et son bureau sont fiers du travail accompli depuis 9 mois et espère continuer sur cette lancée pour peut-être collaborer avec des associations de la commune pour pouvoir se diversifier.



Pour plus de renseignements, contact :

Mireille Roquesalane
8 place des étangs
15250 Naucelles
Tél. 06 67 07 68 74



Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre



La Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre après une année bien chargée (suite au changement de fédération) a quand même progressé puisqu'à ce jour plus de 170 adhérents participent aux sept activités maintenues au sein de l'association : danse, rando, marche nordique, tir à l'arc, pétanque, yoga, aquagym.

Un grand merci à tous nos animateurs bénévoles pour leur implication tout au long de l'année ; et également merci aux municipalités qui mettent à notre disposition salle polyvalente, gymnase, terrain de pétanque.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez prendre contact avec mesdames : Jackie Sininge 06 86 83 31 79 ou Marie-Paule Laribe 06 87 02 37 28.

Gymnastique Volontaire Reilhac



Une nouvelle année sportive a commencé mi-septembre. La section est toujours affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Son but est de proposer des activités visant à maintenir ou à améliorer son capital santé en se faisant plaisir et en maintenant le lien social.

- **2 animatrices diplômées assurent les cours.**
- **Pour les seniors**, Jeanne propose des cours variés selon les possibilités de chacune.
- **Pour les adultes**, depuis cette année, Elodie assure également des cours diversifiés.
- **34 personnes (16 adultes, 18 seniors) sont licenciées.**

Le 23 mars 2024, l'association a organisé une soirée théâtre « La poule aux œufs d'or » par la troupe amateur « Les Confipotes ». Très belle réussite.

Le 30 juin 2024 a eu lieu l'Assemblée Générale en présence de 3 élus : Ginette Apchin représentant M. le Maire, Simon Bouldoyré et Marie-Hélène Séronie.

La cotisation annuelle 85 € comprend la licence et la part départementale.

Les cours sont ouverts aux jeunes à partir de 15 ans (65 €) et aux étudiants de 18 ans (70 €).

L'association accepte les chèques Sport-Vacances, le Pass Cantal ou Région.

Le bureau adresse ses remerciements aux licenciées, à la municipalité et à l'État.



LE BUREAU :
 Présidente : Christiane Soubrier
 Vice-présidente : Nathalie Daudé
 Trésorière : Patricia Delmas Daulhac
 Trésorière-adjointe : Juliette Lapouble
 Secrétaire : Odette Montergous
 Secrétaire-adjointe : Michèle Alric



Bilan moral et financier sont présentés et votés.

En fin d'AG, les participants ont pu échanger autour d'un cocktail dînatoire.

Venez nous rejoindre même en cours d'année (2 cours gratuits).

Horaires (hors période vacances scolaires) :

- Seniors le mardi de 10h30 à 11h30
- Adultes le jeudi de 20h à 21h

ACCA de Reilhac

Cette saison 2024, le plan de chasse chevreuil de 8 animaux a été réalisé sans difficulté. La population se porte bien sur notre commune même si on constate une baisse des effectifs dans de nombreuses communes du département due essentiellement au changement climatique.

La régulation de l'espèce est une mission de service public que les chasseurs se doivent de réaliser. Comme tous les ans, une partie de la venaison a été offerte aux exploitants agricoles de la commune pour les remercier de nous accueillir sur leurs terres.

Cette année restera une année mémorable au vu des 8 sangliers réalisés sur les communes de Naucelles et de Reilhac. Les chasseurs se sont associés pour chasser cette espèce et cela dans un bon état d'esprit.

Comme chaque année, plus de 2 000 € sont consacrés au repeuplement de notre territoire.

On note une stabilité du nombre de permis. 24 chasseurs qui participent aux formations qui leur sont proposées notamment aux formations de sécurité qui ont lieu sur le site de Cros de Montvert.

Merci à tous ceux qui font vivre notre ACCA.



Le Bureau

Les Amis de Broussette



Merci pour tout, et rendez-vous d'ores et déjà fin août 2025 pour un nouveau moment de partage, de rencontre, dans la bienveillance.

*Pour le Bureau de l'Association
 « Les Amis (es) de Broussette »,
 Le Président,
 M.Thierry FONTANILLE.*

Le dimanche 25 août 2024, les Amis(es) de Broussette se sont une nouvelle fois retrouvés pour un moment festif : 1 cl de bonne humeur + 1 bonne dose de rire + 1 touche de folie = un bon moment passé ensemble autour d'une excellente paëlla (merci Michel pour ton aide) !

Merci du fond du cœur pour votre présence, votre bonne humeur, vos sourires, vos messages d'amitiés.

Nous avons passé une super journée grâce à vous, tout en ayant une pensée cette année pour Marie-Louise OLS, figure emblématique du village, décédée le 7 août dernier à l'âge de 93 ans.



FNACA Comité Vallée de l'Authre



et le chant des Partisans, la liesse populaire a été illustrée au cours d'un apéritif républicain, à la fois par le groupe musical de Nathalie NICAUD et un groupe folklorique local. Le lendemain, 22 septembre, Nathalie NICAUD a chanté la messe dominicale en présence de plusieurs portedrapeaux. Un hommage a été rendu, au cours de la célébration, à trois hommes fusillés par l'occupant en juin 1944, dont le père de l'un des résidents de l'EHPAD d'Arpajon-sur-Cère, invité en la circonstance.

*Jean-Pierre Laethem
 Président de l'ANMONM 15
 Président de l'UNC 15*



En partenariat avec l'Union Nationale des Combattants du Cantal (UNC 15), la section départementale de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM 15) a organisé un spectacle commémoratif des 80 ans de la Libération le 21 septembre 2024 dans la salle culturelle de Naucelles.

Cette action a été centrée sur le spectacle de Nathalie NICAUD, soprano, qui a interprété Joséphine BAKER, alternant les séquences musicales et les séquences narratives valorisant l'engagement de cette grande dame durant la seconde guerre mondiale.

Le spectacle a été précédé d'un court exposé sur la libération de la France, et suivi d'une conférence d'une demi-heure sur la libération d'Aurillac par un historien local. Après une cérémonie au monument aux morts, au cours de laquelle Nathalie NICAUD a interprété La Marseillaise





Amigau remercie la municipalité pour la subvention annuelle qui lui est accordée sans oublier le secrétariat et l'équipe technique souvent sollicités.

Amigau a débuté sa saison le 14 avril 2024, date fixée pour notre assemblée générale. 10 membres étaient présents et ont renouvelé leur adhésion au club. La cotisation reste inchangée : 15 € pour l'année.

LE BUREAU

Président : GOUBERT Jean, Reilhac - Tél. 06 78 37 45 61
Secrétaire : MAFFRE Jean-Jacques, Aurillac
 Tél. 06 74 07 72 50
Trésorier : CHASTEL Anthony, Maurs - Tél. 06 31 59 62 22
Administrateur : ORGUE Daniel, Arpajon-sur-Cère

Notre sortie moto s'est déroulée le 8 mai 2024, 23 personnes ont répondu présentes. 17 motos ont pris le départ pour une virée de 115 km. Départ de Reilhac, Jussac, Estand, Mas de Sedaiges, Pont d'Authre Ourzeaux, Freix Anglards, Le Bel-Air, La Bontat, Gare de St-Illide, St-Santin Cantalès, Nieudan, Pont d'Orgon, Cros de Montvert. A midi, un repas succulent a été pris au restaurant le Relais de la Fontaine. Retour l'après-midi : Rouffiac, Laroquebrou, Lacapelle Vies-



camp, Ytrac, Lascanaux, Naucelles, Reilhac. Nous avons terminé cette superbe journée par le pot de l'amitié. Ce fut une journée réussie sans une goutte de pluie.

Le 16 juin sortie avec la Dynamo cantalienne sur les terres aveyronnaises sous le soleil.



Le 1^{er} septembre sortie avec Les Vieilles Chaines Villefranchoises, belle journée aussi, réservée aux motos d'avant les années 70, plus de 35 motos au départ.

Octobre c'est la bourse d'échange de Monclar de Quercy 82, et la sortie moto de Figeac.

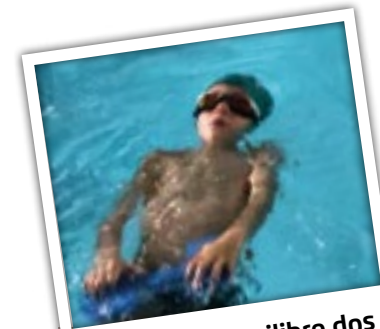
Nous contacter : cantal.amigau@gmail.com

Club Natation Passion



Le Club Natation Passion vous permettra de découvrir ou redécouvrir la natation et de progresser dans toutes les nages. Il enseigne les différentes techniques de nages actuelles et compte plus de 80 adhérents (enfants à partir de 6 ans, ados et adultes). Les cours sont dispensés en petits groupes, afin d'assurer un bon suivi de chaque nageur.

LES DIFFÉRENTS COURS



Recherche équilibre dos

• Cours enfants :

Ils débutent par l'aisance aquatique, puis continuent par l'apprentissage des nages.



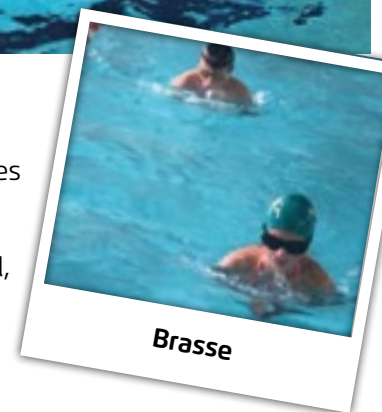
Le groupe des enfants



Apprentissage du crawl

• Cours ados :

Pour apprendre les bases de la natation et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon).



Brasse

• Cours adultes :

Maîtriser sa peur de l'eau avec le cours aquaphobie, apprendre à nager avec le cours apprentissage et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon) avec le cours perfectionnement.



Suivant votre âge et vos objectifs, vous y trouverez votre place. Chaque adhérent est suivi dans son apprentissage, et les maîtres-nageurs vous donneront les exercices appropriés pour votre progression.

Outre les horaires hebdomadaires, le club organise aussi :

• **Des ateliers de natation** durant les petites vacances scolaires. Cela consiste en plusieurs séances sur une semaine, et permet de progresser sur une ou plusieurs nages.

Nb : on peut s'inscrire uniquement sur les ateliers, sans prendre l'adhésion annuelle du club.

• **Des séances de nage en eau libre** en fin de saison.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

E-mail : natation.passion15@gmail.com

Tél. 06 65 73 36 91

*Le président,
Laurent Schmutz*

USVA



La saison écoulée 2023-2024 restera marquée d'une pierre blanche en termes de résultats sportifs. En effet nos quatre formations ont réalisé un parcours remarquable allant bien au-delà des objectifs souhaités. Deux accessions et deux coupes remportées ont ravi tout un Club.

L'équipe fanion, après s'être longtemps mêlée à la lutte pour la première place termine à la 5^e place de son championnat de Régionale 2. Le grand mérite du groupe de Yohann ALRIVIE aura été de ne rien lâcher en allant glaner une nouvelle fois la coupe du Cantal face au club du Sporting Chataigneraie sur la pelouse de Mauriac en juin dernier. Notre équipe fanion a par ailleurs réalisé un beau parcours lors de la coupe de Ligue AURA étant le meilleur cantalien dans la compétition atteignant les 16^e de finale. Brillant parcours pour la formation 2 sous la houlette de Jean-François VIDALINC. Elle accède au niveau supérieur de D2 en terminant leader invaincu de son championnat. Il est vraiment dommage que son excellent parcours en

coupe Combourieu se soit arrêté au stade de la 1/2 finale. Pour rester dans le tempo, la formation 3 de Romain VIDAL et Sébastien LAMOUREUX a fait coup double en remportant son championnat et une première coupe Barres pour notre Club. Elle accède au championnat D3.

Nos féminines sous la direction de Christophe Lajarrige ont confirmé leur progression se classant à la 3^e place du championnat et s'inclinant en finale de la coupe du Cantal face à ALLY-MAURIAC.

Il est bon de rappeler également que les « toujours jeunes footballeurs de nos trois territoires » prennent un certain plaisir à se retrouver pour participer, en toute convivialité, à la compétition vétérans en fin de saison.

Tous ces bons résultats ont été malheureusement quelque peu ternis en fin de saison par des comportements malvenus écornant la bonne image souhaitée, et mise en place, par l'équipe dirigeante et la majorité des licencié(es) de notre Club.



Pour cette présente saison nos 4 formations sont réparties dans la compétition avec un staff technique qui a peu évolué, Yohann ALRIVIE en assurant une nouvelle fois sa direction.

Il est accompagné dans sa mission par Alexandre MOUSIER pour la formation 2 et de Sébastien LAMOUREUX pour l'équipe 3. Christophe LAJARRIGE poursuit son engagement auprès de la formation féminine qui évoluera cette saison dans un championnat District à 11 avec une participation à la Coupe de France et la Coupe Ligue LAURA.

Si du côté effectif quelques éléments ont quitté nos couleurs durant l'été, le Club mise toujours sur la formation pour évoluer au plus haut niveau Ligue et District, ceci en intégrant ce qui sera l'avenir à savoir les jeunes footballeurs du cru qui composent le Groupement de la Vallée de l'Authre. Au regard des résultats obtenus durant cette première partie de la saison, on ne peut qu'être satisfait du comportement de nos licencié(es). La formation fanion, l'équipe 3 et nos féminines occupent le milieu du classement de leur compétition respective alors que la formation 2 est leader de son championnat. Souhaitons tout na-



tuellement que ces bons résultats obtenus puissent être confirmés en juin prochain.

Au sein du Comité Directeur de l'USVA la gouvernance s'est sensiblement modifiée. Après avoir assuré son engagement bénévole durant 10 années à la co-présidence du Club, Serge LEYBROS a décidé de passer le témoin au duo Frédéric BESSON et Ludovic CANCHES. Néanmoins, toujours fidèle à ses couleurs, il a pris la responsabilité de la trésorerie de notre Club.

Le GVA dans la continuité



Après un Euro de foot et la pause olympique de cet été où nos espoirs français ont fait un bon résultat, le GVA a repris le chemin des terrains de football en ce début d'automne.

Les éducateurs et la coordination sportive ont repris depuis fin août la programmation de la saison à venir pour atteindre les objectifs pour chaque catégorie. Les membres du bureau et la commission animation ont aussi programmé toutes les manifestations qui auront lieu tout au long de l'année.

Pour ce début de saison 2024/2025 le club compte aujourd'hui environ 150 licenciés répartis sur les communes de la vallée de l'Authre. Il y a 6 catégories regroupant chacune entre 20 et 30 joueurs et joueuses. Les entraînements et matchs ont repris depuis début septembre et le GVA a repris son rôle d'animation dans nos petites communes. Les week-ends s'enchaînent au rythme des rencontres de foot avec des victoires, des défaites mais toujours avec le plaisir de se retrouver au bord des terrains pour soutenir nos petits bleus. Bientôt vont arriver les manifestations qui permettent la sur-

vie financière du club et où nous espérons beaucoup de participants. Le quine aura lieu le 30 novembre 2024 à Naucelles avec de jolis lots à gagner. Ensuite viendra le tournoi de foot salle U10-U11 et U12-U13 les 22 et 23 février 2025 où là aussi nous attendons de nombreux supporters pour encourager nos jeunes pousses. Début avril aura lieu le traditionnel « Repas du GVA » à Jussac. Enfin fin mai aura lieu à Jussac le tournoi des « pitchouns » parrainé par Julien Laporte, qui permet à nos plus jeunes représentants de vivre une journée inoubliable.

Le GVA continue à former les joueurs pour nos 2 clubs porteurs que sont l'USVA et l'US Crandelles et les bons résultats actuels de ces 2 clubs sont aussi le fruit du travail effectué au sein du Groupement.

Pour 2024 le GVA continuera la formation des jeunes footballeurs en leur inculquant des valeurs sportives et de fair-play tout en maintenant le plaisir du jeu et la passion du football.

Reilhac Omnisport

Une nouvelle association sur la commune



Un nouveau projet Reilhac Omnisport avec une équipe de football engagée en 4^e division du district et la continuité de la pratique de la pétanque sur la saison 2024/2025.

Une équipe ordinaire mais différente, composée de joueurs motivés dont l'objectif est l'inclusion.

Des personnes en situation de handicap pratiquant leurs passions avec détermination mélangés à des sportifs lambda.

Ce projet innovant mais pas insurmontable.

Quelle belle aventure, de vraies valeurs humaines, du partage, dans la bienveillance et à l'écoute des licenciés. Tout n'est pas simple, Reilhac Omnisport s'adapte avec tolérance, continue sa marche en avant avec l'envie de progresser et de prendre du plaisir.

La mise à disposition de la commune des installations sportives retrouve une jeunesse et un dimanche sur deux une rencontre sportive. De la joie, de la sueur, des sourires accompagnent l'équipe avec le soutien des spectateurs autour du terrain et en terrasse à la maison de retraite. Du lien social de proximité tellement indispensable aux vertus de notre association.

La buvette contribue sans aucun doute à des moments de partage et de convivialité nécessaires à la réussite et au changement de mentalité face au handicap.

De toute évidence, le handicap n'est pas un frein à la pratique du football et de la pétanque, juste les outils, un peu plus de temps, d'écoute le tout dans un altruisme sincère. Il ne faut pas être parfait, il faut être vrai.

Chacun à sa manière, les licenciés ont trouvé un rôle dans le fonctionnement de la structure.

A son rythme, il participe à la vie du club et apporte sa contribution et sa plus-value aux tâches d'une association !!

Le bénévolat est arrivé à ses limites. Le bénévole n'est pas salarié, juste un bénévole. On lui demande tout, bien sûr il a des devoirs mais une vie en dehors et vu la complexité et les arguments de certains, on doit se poser les bonnes questions.

L'investissement des bénévoles n'est plus à démontrer mais rassurante dans la continuité et en plus de leur temps, de leur énergie ; le bénévole met souvent la main dans sa poche !!

Je ne crois pas aux miracles, je compte sur eux. L'espoir, de juger sans préjugés d'évoluer en toute quiétude et dans le bien-être me semble encore réalisable. Mais pour combien de temps ?

Pour conclure, je remercie l'ensemble de la municipalité et en particulier Simon pour son aide et son dévouement.

Meilleurs vœux et bonne saison à tous !

Fabrice Boljesic



NRJ HAND



Cette année 2024, le club de handball Naucelles, Reilhac, Jussac, Saint-Cernin fêtait ses 20 ans. Il a passé cette année le cap des 200 licenciés, répartis en 11 collectifs.

Les babys (3 à 6 ans) et les moins de 9 ont entraîné le vendredi de 17h15 à 18h15. La catégorie moins de 9 ans participe à des tournois, environ 1 par mois. Les 2 équipes moins de 11 ans sont mixtes et participent à un championnat sur 2 phases avec des équipes cantaliennes. L'entraînement est le mercredi de 18h à 19h30.

Les catégories de jeunes 13 filles, 13 garçons, 15 filles, 18 garçons et 18 filles ont 2 entraînements par semaine et affrontent des équipes essentiellement auvergnates dans un championnat en 2 phases.

Les seniors garçons et les seniors filles jouent toute la saison dans un championnat avec des équipes d'Auvergne, de la Loire et de la Lozère.

Enfin, l'équipe loisirs s'entraîne le jeudi de 19h30 à 21h. Elle participe à des rencontres contre d'autres équipes loisirs proches plusieurs fois dans l'année.

Le club peut s'enorgueillir de nombreux bénévoles investis, à commencer par les éducateurs/entraîneurs, qui sont au moins 2 pour chaque catégorie. Il y a aussi de nombreux bénévoles pour l'organisation d'événements lors des journées de match à Naucelles.



Entraînement - 9 ans et baby



Finale de la Coupe du Cantal

Le club revendique son appartenance au territoire de Naucelles, Jussac, Reilhac et Saint-Cernin : un quine a été organisé à Saint Cernin le 17 mars, Reilhac a été le cadre de notre repas dansant le 1^{er} juin. Le club a accueilli toutes les

finales de coupe du Cantal à Naucelles le 8/9 juin et nous avons célébré les 20 ans du club à Jussac le 2 novembre.



Quine à Saint-Cernin

Enfin, 24 licenciés adolescents ont participé à un week-end sur les valeurs du sport à l'initiative du Centre Social de la Vallée de l'Authre, avec des ados du Rugby Club Saint-Cernin et du Groupement de la Vallée de l'Authre.

Le HBC NRJSC vous invite à venir assister aux rencontres les samedis au gymnase de Naucelles pour découvrir le hand. Les annonces de match sont relayées sur le site des 4 communes et sur le site du club.

Pour 2025, notre club compte de nouveau organiser des manifestations sur les 4 communes et continuer à développer un esprit familial où chacune et chacun puisse s'épanouir, dans la défaite comme dans la victoire. Les valeurs que le club souhaite mettre en avant sont le respect, la solidarité et le plaisir.

Enfin, le club remercie les municipalités, les partenaires privés et les spectateurs qui participent à la bonne santé du club. Nous vous souhaitons une heureuse année 2025.



Match Montpellier-PSG

Octobre Rose



Tilleul Reilhacois

2024 UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

Pour la saison 2024 notre club était composé de 79 licenciés pour sa section pétanque, quand notre section sport adapté compte 45 membres.

La saison 2024 restera gravé dans nos annales.

Notre triplette vétérans composée de ISOULET Jacques, DELPUECH Serge et MONGIL Patrick récidive son exploit de 2023 en redevenant championne du Cantal 2024 ce qui lui ouvre les portes du championnat de France.



CNC Reilhac

Le 10 et 11 juillet à Castelnaudary après être sorti de poule, en 32^e de finale, ils battent une équipe du Loir et Cher, puis une équipe de L'Aude en seizième, une équipe des Hautes Alpes en huitième, en quart de finale la bataille fût dure pour faire tomber cette équipe de nouvelle Aquitaine sur le score de 13 à 10. La demie finale étant plus facile sur le score de 13 à 6 contre l'Ardèche qui leur ouvrit une finale de championnat de France contre l'équipe du Gers composé de 2 champions de France : Pierre BENONI et Gérard DELOM avec à leurs côtés, Pierre ALINE. Finale très disputée qui vit notre triplette s'incliner à 11 en ayant eu une mène de gagne (Évolution du Score : 0-0/0-1/3-1/6-1/8-1/8-6/8-10/10-10/ 10-11/ 11-11 /13-11).

Champion Auvergne par équipe 2024



Un seul mot « dommage », à savoir que c'était la première fois qu'une triplette du Cantal se hissait à ce niveau.

Mais nos vétérans ne s'arrêtent pas là, champions du Cantal par équipes en 2023 pour la première fois cette année ils participent au championnat d'Auvergne contre 3 équipes de l'Allier, 2 du Puy De Dôme et une du Cantal. Avec 5 victoires lors de leurs 5 rencontres nos vétérans se donnent le droit de disputer la finale régionale à Issoire contre Cusset (03) avec une nouvelle victoire à la clé leurs donnant le titre de champion Auvergne des clubs. Leur titre en poche ils partent à Roannes (42) affronter l'équipe de Rumilly pour le titre de champion des clubs AURA, après un score de parité à la fin des rencontres, le tir de départage leur fût fatal.

Cette performance leur ouvrit la porte des championnats de France à St-Pierre les Elbeuf (27) en Normandie ou pendant 3 jours ils bataillèrent contre les 15 autres meilleures équipes de France.

Pas de résultats mais une fierté d'avoir mis à l'honneur de cette manière notre commune de Reilhac.

N'oubliant pas notre équipe de vétérans 65 ans et plus, amenée par leur jeune capitaine Maurice LABERTRANDIE qui en championnat du Cantal reste invaincu pendant les rencontres de poules, et écartant en quart de finale l'équipe d'Ytrac, en demie finale celle de Riom-ès-Montagne et Mauriac en finale, pour amener un nouveau titre au Tilleul Reilhacois.

Vous voyez vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel âge.

Nous avons organisé et participé à de nombreux évènements pendant la saison 2024.



Équipe du Tilleul Reilhacois vice championne de FRANCE

Elle démarre avec le concours souvenir Jo FAUGERE et Daniel DELORT le 10 février en triplette au boulodrome qui réunissait 65 triplettes.

Le samedi 2 mars le club organisa un concours triplettes au boulodrome qui réunissait 75 triplettes.

Le samedi 6 avril a eu lieu le qualif championnat triplette masculin 14 triplettes inscrites. 2 équipes qualifiées pour les phases finales 1 perd en poule et la 2^e perd en 8^e de finale.

Le dimanche 7 avril triplette féminin 2 équipes inscrites 1 équipe perd en 8^e de final.

Le samedi 13 avril championnat doublette féminin 3 équipes inscrites le même jour.

Championnat tête à tête masculin 22 joueurs inscrit 1 seul qualifié pour les phases finales.

Perdues en poule.

Le mercredi 14 avril championnat triplette vétérans 2 équipes inscrites.

Le samedi 20 avril championnat doublettes mixtes 12 équipes inscrites.

Le samedi 4 mai championnat triplettes promotions 10 équipes inscrites.

Le samedi 8 mai championnat triplette mixtes 11 équipes inscrites 1 équipe qualifiée. Pour les phases finales, perdues en poule.

Le vendredi 10 mai à 18h30, le club organisa les qualifications du challenge de l'amitié 16 équipes inscrites, 4 qualifiées. Ces 4 équipes remportent le challenge. Le Tilleul- Reilhacois l'organisera en 2025. Les 4 équipes sont Jacques ISOULET, serge DELPUECH, Alain CHAMBON, Jean pierre MEYROUX, Alain LESMARIE, Alain DEGOUL et Didier BELAUBRE, Christian GIBERT, félicitation aux 4 équipes.

Le 11 mai championnat doublettes masculin 18 équipes inscrites et le même jour tête à tête féminin 6 joueuses inscrites, une engagée en coupe de France.

Trois équipes fut engagées en coupe du Cantal suivi de la coupe du comité

2 équipes en championnat des club 1^{ère} division.

Deux équipes en 2^e division.

Et une en 3^e division cette équipe formée de 7 joueurs handicapés.

Lors de la fête patronale nous aidons le comité des fêtes

pour l'organisation de leurs concours et avec lui une grande journée de pétanque est prévue en 2025.

Pour notre section sport adapté participation au championnat de France à Saint Chamond (42) une doublette CD s'incline en quart de finale Mickaël DE LA CRUZ et Sébastien BRANDON. Une triplette CD s'est inclinée en huitième de finale Jean-Philippe BAFFOIL, Jéson LAVIGNE et Jean-Louis TESSEDOU.

Comme vous voyez une saison bien remplie place à 2025.

Nous organiserons en 2025, un concours de belote, des concours officiels donc le trophée Jo FAUGÈRE et Daniel DELORT et aussi le Grand Prix E. LECLERC, quant aux concours ouverts à tous ils reprendront cette été début juin en alternance avec Jussac et Marmanhac, Nous aurons plusieurs équipes engagées au divers championnats par équipe et différentes coupes, avec une qui ira toujours se battre sur les terrains régionaux.



Nous profitons de cette espace qui nous est attribué pour remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière, la région AURA, le conseil départemental pour ses aides financières à nos différentes sections, et nos différents partenaires et sponsors car sans eux nous ne pourrions exister merci à eux. Un remerciement aussi à nos employés communaux pour leurs aides.

Pour cette nouvelle année les présidents, les membres du bureau et tous les licenciés présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Reilhacoises et Reilhacois.

Président d'honneur : PICARD Jean-Pierre

Président actif : LARION Jean-Michel

Vice-président : LESMARIE Alain

Secrétaire : BERTRAND Patrice

Secrétaire-adjoint : BASTIDE Sophie

Trésorière : LARION Martine

Trésorier-adjoint : CHAMBON Alain

le.tilleul-reilhacois@orange.fr
Tél. 04 71 47 26 48



APE

En 2024, l'Association des Parents d'Élèves s'est de nouveau mobilisée pour les enfants de l'école.

Les membres de l'APE, il est bon de le rappeler, sont tous des parents bénévoles qui s'activent pour collecter un maximum de fonds dans l'objectif de :

- Financer tout ou partie des activités culturelles, sportives et ludiques dans le cadre scolaire, en particulier le transport vers ces activités,
- Faire bénéficier à tous les enfants de l'école de ces activités,
- Proposer des activités extra-scolaires pour les enfants,
- Participer à l'animation et à la vie du village.

En 2024, de nouvelles aventures organisées par l'équipe enseignante et financées par l'APE ont été vécues par les enfants dans le cadre scolaire, parmi elles un superbe séjour et bien d'autres :

- **Séjour au Lioran** : du 24 au 26 juin, 32 petits reilhacois, de la GS au CM2 ont pu profiter de nombreuses activités. Ils ont séjourné au Chalet des Galinottes et pu découvrir le tir à l'arc, l'équitation, ou encore l'escalade et l'accrobranche. Le défi du séjour a été la randonnée sur les hauteurs du Cantal, éprouvante pour les petites jambes !

Quelques parents ont accompagné ce voyage et ont pu ainsi seconder les 3 enseignants présents. L'association des parents d'élèves a pris en charge un tiers du coût global du séjour, conjointement avec la mairie et les familles. Encore un voyage riche d'aventures et de souvenirs.



- **La sortie de fin d'année de maternelle** : les élèves de la classe de TPS, PS et MS ont accompagné le reste de l'école au Lioran le lundi 24 juin pour une jolie balade en montagne avec un guide, financée par l'APE.



- **Sorties piscine** : environ 10 séances pour les classes de GS au CM2 ont eu lieu fin 2023 début 2024. L'APE a financé l'encadrement par une maîtresse-nageuse diplômée, Mme Schmutz de l'association Natation Passion, association reilhacoise. Nous la remercions pour sa disponibilité, son investissement et son professionnalisme. La mairie finance le transport pour la piscine et les membres APE lui en sont reconnaissants.

- **Sorties culturelles** : les enfants de toutes les classes ont pu se rendre à des visites de musées, au théâtre et au cinéma, étayant ainsi leurs apprentissages scolaires. La plantelière a également accueilli les élèves à plusieurs reprises, notamment pour la découverte de la biodiversité de la mare et du jardinage au fil des saisons.



- **Noël** : cette année les enfants ont eu la chance d'assister à une séance de cinéma financée par l'APE (billets et transport). Le père Noël est ensuite venu à l'école le vendredi 20 décembre pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'APE, comme à son habitude, a offert un cadeau individuel à chaque élève de l'école ainsi que des cadeaux collectifs pour les classes.



Pour pouvoir financer ces activités, l'APE organise des manifestations ou ventes destinées à récolter des fonds.

Le quine annuel a eu lieu le dimanche 28 janvier. La météo un peu trop ensoleillée pour l'occasion n'a pas joué en notre faveur, mais les joueurs présents ont été ravis de voir la qualité des lots. C'est la manifestation qui demande le plus d'investissement de la part de l'APE et des parents, mais elle permet généralement de contribuer significativement aux recettes de l'association. Nous remercions les habitants et commerçants qui achètent des cartons de quine ou offrent des lots et participent ainsi à ce moment fort de la vie de l'APE.

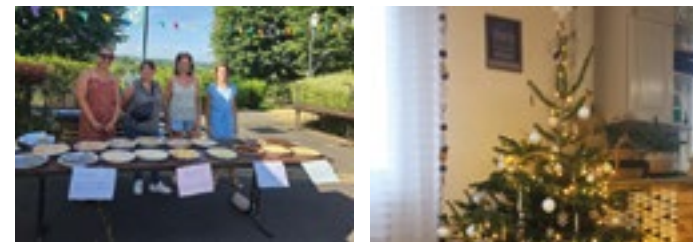


La vente de muguet le 1^{er} mai : les membres de l'APE passent chez les Reilhacois afin de proposer un brin de muguet en échange d'un don pour l'association.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE LE 22 JUIN

La fête de l'école a vu les enfants présenter leurs jolies chansons et danses, préparées avec leurs enseignants et Marie Chapsal, pour le plus grand plaisir de leurs familles venues les applaudir.

La fin de journée était consacrée aux traditionnels jeux pour les enfants et buvette pour les plus grands. Le repas salades / grillades servi par les parents de l'APE a de nouveau rassemblé les familles sous le chapiteau. Nous rappelons que le repas de la fête de l'école n'est pas réservé aux parents d'enfants scolarisés, tous les reilhacois y sont les bienvenus.



La vente de tartes proposée par l'APE lors de la fête patronale rencontre également un franc succès.

Au moment de Noël, l'APE a proposé aux parents d'élèves et habitants de Reilhac une vente de Sapins de Noël.

Il est important de rappeler que la cotisation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais elle complète les manifestations organisées tout au long de l'année. Sans l'implication de chacun, nous ne pourrions pas proposer toutes ces activités à nos enfants.

D'autres manifestations ont pour simple but de rassembler et fédérer les enfants et les parents de l'école autour de bons moments passés ensemble.

Parmi elles, le Carnaval a eu lieu le samedi 9 mars, avec cette année non plus un défilé et un homme de paille, mais un concours du meilleur déguisement pour les enfants et les adultes.



En été, lors de la fête patronale de Reilhac, l'APE a collaboré avec le comité des fêtes pour organiser des jeux au stade.



A Halloween, les enfants se sont déguisés et rassemblés pour effrayer les habitants de Reilhac, qui leur ont généreusement distribué



des bonbons et friandises, évitant ainsi les sorts des sorcières et les morsures de vampires. En suivant l'APE avait proposé aux parents de passer un moment convivial dans le petit foyer. Nous en profitons pour vous remercier, vous Reilhacois, qui participez de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien financier et matériel, l'équipe enseignante pour leur implication, les parents et les Reilhacois qui se mobilisent lors des manifestations, les agents communaux ainsi que les membres actifs qui donnent beaucoup de leur temps pour faire vivre notre association et l'école de nos enfants.

Suite à l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 24 septembre 2024, voici la composition de l'APE, dont la constitution du bureau reste inchangée :

Co-présidentes : Patricia CHAYLA - Nelly COUBETERGUE
Trésorières : Marie ACOSTA - Gaëlle FENKAR
Secrétaires : Aurélie DABERTRAND - Camille MEYNIEL
Membres actifs : Magali JOUVENTE - Marie-Pierre ROLLAND
 Carole COSTE - Anne-Claire GAMEL
 Merci à Claire FREYTET et Caroline SABATIER qui ont œuvré avec engagement, dynamisme et disponibilité pour l'association.



Pour toutes questions, remarques ou suggestions, l'APE est joignable par mail à l'adresse suivante : ape.reilhac15@gmail.com ou via notre page Facebook APE DE REILHAC. N'hésitez pas à nous suivre afin de retrouver toutes les actualités. Une boîte aux lettres APE est également disponible au portail de l'école.

Nous comptons sur vous tous, parents et reilhacois afin de continuer à faire vivre notre association.

Comité des Fêtes

2024 ne restera pas le meilleur cru pour le Comité des Fêtes.

Même si certaines manifestations ont connu le succès espéré, d'autres ont posé des soucis. Parfois nous avons voulu en faire un peu trop, à l'image de la soirée DISCO du 27 avril qui fût un échec. Malgré tout, l'équipe des bénévoles est restée motivée et dans la joie, la bonne humeur et la convivialité, les membres ont su rester soudés.

NOËL

La période de Noël étant propice aux bons repas, l'édition 2023 n'a laissé que quelques miettes à notre trésorier, pour beaucoup d'investissements.

Aussi, pour 2024, hormis une décoration de la cabane du Père Noël à moindre frais, la soirée de Noël n'a pas été reconduite.



CONCOURS DE BELOTE

En février, un concours de belote est passé par là et a rassemblé 45 équipes, qui ont « tapé le carton » et passé un après-midi récréatif.

FÊTE DU PAIN ET SON PETIT MARCHÉ

Cette manifestation attire chaque année une belle affluence. Cette journée demande beaucoup d'investissement en amont mais c'est avec une grande satisfaction que nos boulangers d'un jour ont vu leurs tartes et miches de pain prises d'assaut. A midi, toutes les fournées étaient vendues.

De plus, le four de Reilhaguet revit, pendant une petite semaine, pour la plus grande joie des habitants du hameau et offre une belle animation place de la mairie, en toute simplicité.

Jambon à la broche, gratin dauphinois et mille-feuilles « maison » ont ensuite ravi les papilles d'une centaine de fidèles reilhacois.



LA FÊTE PATRONALE

Elle reste incontournable mais pour la réussir, voici la recette de notre président : il faut en premier le soleil, ensuite beaucoup de travail, puis de gros investissements, plus une très bonne humeur de toute l'équipe et le tour est joué.

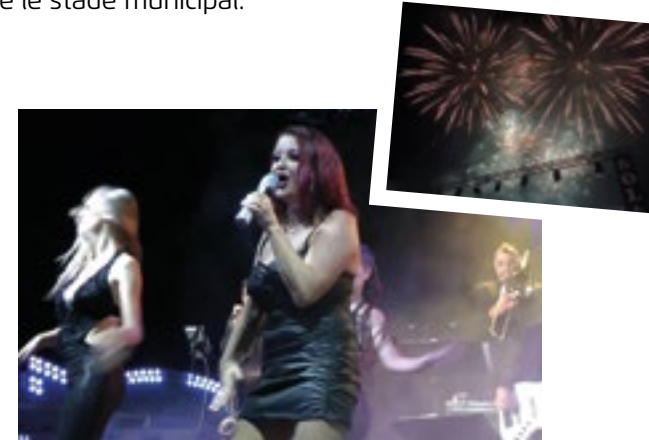
Tous les ingrédients étaient réunis pour l'édition 2024.



La course cycliste « jeunes » a attiré un bon public, les concours de pétanque ont connu un gros succès. Le samedi, deux cent assiettes-repas ont été servies par nos chefs, Jean-Mi et Marie-Jo, c'est le double de 2023.



La soirée disco a été réussie avec la tempête de neige qui n'a pas refroidi l'ambiance mais bien au contraire, enflammé le stade municipal.



Le dimanche nous avons eu une belle affluence avec un franc soleil au rendez-vous. La journée a débuté par le traditionnel vide-grenier et l'apéritif concert du dimanche midi nous a permis de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, dans une ambiance Jazz manouche offerte par le groupe figeacois SWING FORTY SIX.

Tout au long de la journée, le clown BRUNO a conquis les grands et les petits avec ses magnifiques sculptures sur ballons.



Enfin la soirée du dimanche avec son repas-spectacle animé par SOLARIS a permis aux trois cents personnes inscrites de patienter avant de pouvoir déguster la paëlla géante.

Ce fût une belle soirée d'été qui a attiré un nombreux public, animée par un superbe orchestre et comme à l'accoutumée nous avons pu assister à un brillant spectacle pyromélodique.

PRÉVISIONS POUR 2025

Pour 2025, l'équipe du Comité des Fêtes, même diminuée essaiera de proposer, l'égal des années précédentes :

- le 16 mars, un concours de belote,
- le 10 mai, la fête du pain et son petit marché annuel, clôturé par un repas convivial,
- les 1, 2 et 3 août, la fête patronale, avec une nouveauté au programme du dimanche après-midi, une course de caisses à savon.

Tous les membres du Comité des Fêtes remercient le Conseil départemental pour sa subvention et ses lots, Monsieur le Maire et son équipe municipale pour leur soutien habituel tant financier que logistique, les agents techniques et notre secrétaire de mairie pour leur aide.

Merci encore à la municipalité pour l'aménagement du local du Comité des Fêtes et c'est aussi grâce à ce soutien que nous prenons en compte les encouragements à continuer.

Merci à tous les sponsors, au nombre de quatre vingt quinze, qui nous ont soutenu cette année encore.

Merci à tous les amis du Comité qui lors des manifestations viennent nous apporter l'aide indispensable à notre succès populaire.

Enfin un grand merci à la population de Reilhac qui a fait preuve, une nouvelle fois, lors de la quête annuelle d'une grande générosité et a démontré, par ce geste, son attachement à notre fête patronale, vecteur de lien social, cette force qui nous unit lors de moments privilégiés comme les fêtes de village.

Venez nombreux ! Votre présence nous encourage à perpétuer ces moments de liesse qui sont nécessaires au bien-vivre ensemble.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante cdfreilhac@outlook.com et nous suivre sur notre compte facebook.



Amicale des Prés Verts

LE REPAS DES FAMILLES

Comme chaque année, le 21 juin a eu lieu le traditionnel repas des familles animé par Ami'strad. Les résidents sont ravis de recevoir leurs familles pour une journée conviviale et festive.



LA MÉDIATION ANIMALE

Suite à un appel à projet auprès des fondations des Hôpitaux de Paris, nous avons eu la joie d'accueillir « Kansas » le cheval et Maëlle pour la médiation animale qui a lieu une fois par mois quand la météo ne permet pas de sortir, elle nous amène ses poules, lapins et son chien.



SORTIE INTER EHPAD

Cette année, nous avons créé une association « Le collectif » qui comprend l'EHPAD Les Jardins de St Illide, l'EHPAD le Bocage de Pleaux, l'EHPAD des Jardins Fleuris d'Ally, l'EHPAD Lizet à Salers, la MARPA « Notre ostal » à St Martin Valmouroux et l'EHPAD les Prés Verts à Reilhac.



Cette association a pour objectif de permettre une mise en relation des résidents des différentes EHPAD et d'organiser des activités communes.

Je remercie M. Jean-Michel LARION, président du Tilleul Reilhacois, pour la mise à disposition du bus qui nous permet nos déplacements.

NOTRE CENTENAIRE

Jean-Marie PRAX est le 4^e centenaire de l'EHPAD des « Prés Verts ». Un centenaire qui a su conquérir le cœur de tous ceux qui l'entourent, expliquait Mme Laëtitia BERTHET, directrice d'exploitation des Cités Cantaliennes de l'Automne. Ancien instituteur arrivé à la maison de retraite en 2016, il a toujours gardé sa passion pour l'école et la transmission des connaissances.

Nous célébrons non seulement un siècle de vie mais aussi un siècle d'histoire, de souvenirs et de moments précieux. Jean-Marie PRAX sait profiter des plaisirs simples de la vie et de sa famille et en particulier ses 2 filles.

Instituteur mais aussi secrétaire de mairie à Naucelles, c'est tout naturellement que Christian POULHES, lui rendait également hommage en compagnie de Jean-Pierre PICARD, maire de Reilhac.



L'amicale des Prés Verts a relancé son association avec un nouveau bureau.

De nouvelles manifestations sont prévues pour 2025 (repas des familles avec tombola, rando nocturne avec soupe au fromage en octobre).



L'association propose des stages pour s'initier ou se perfectionner aux techniques de taille, de greffe et aux soins à apporter aux arbres fruitiers.

En suivant le rythme des saisons, nous organisons des stages à la Contie commune de Marmanhac

Cette année, nous avons fait beaucoup de greffes au cours des séances dans la pépinière avec des greffons de différentes variétés issues de nos récoltes dans l'hiver. Pratiquement toutes les greffes ont marché. Fin novembre les adhérents sont venus récupérer ces arbres greffés pour mettre dans leur jardin ou leur verger.

Par contre, nous n'avons pas pu organiser la fête de la pomme malgré une belle floraison mais le printemps froid et très humide n'a pas permis une bonne fécondation sauf pour deux variétés la Blandurette et Jolie bois.

Pour 2025, nous allons replanter dans la pépinière une cinquantaine de porte-greffes pour apprendre ou réviser les différentes façons de greffer.

L'entretien du vieux verger de la Contie a commencé en décembre, nous débuterons les stages en février sur ces arbres avec la taille.

En espérant que nous aurons des fruits cette année, nous prévoyons la fête de la pomme en octobre et un stage en salle de reconnaissance des pommes de nos jardins.

Vous retrouverez le calendrier prévisionnel sur le blog :

<https://authrevergers.over-blog.com/>



COMPOSITION DU BUREAU
Président : Alain Carayol
Trésorière : Catherine Garnesson
Secrétaire : Martine Roland
Membres :
 André Maronne, André Wuallert,
 Jean-Louis Lavigne, Maurice Lescure

VERGERS DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Ouverts à tous même aux non adhérents. adhésion 10€ <https://authrevergers.over-blog.com/>
 Contact Maurice Lescure : 07 60 59 52 23 André Maronne 06 40 34 76 36 Alain Carayol 06 70 29 45 57

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2025

DATE	ACTIVITÉ	LIEU	HORAIRE
Samedi 25 janvier 2025	Assemblée générale et moment convivial	Salle sous le méristhèque de JUSIAC	14 h00
Samedi 22 février 2025	Stage de taille	LA CONTIE	9 h 00
Samedi 1 mars 2025	Stage de taille	Verger de la DNE à côté de CARREFOUR	9 h 00
Samedi 8 mars 2025	Stage de taille	LA CONTIE	9 h 00
Samedi 5 avril 2025	Stage de greffe	LA CONTIE	9 h 00
Samedi 12 avril 2025	Stage de greffe	LA CONTIE	9 h 00
Samedi 19 avril 2025	Stage de greffe	LA CONTIE	9 h 00
Dimanche 5 juillet 2025	Stage de taille d'été Pique-nique	LA CONTIE	9 h 00
Dimanche 12 ou 19 octobre 2025	Fête de la pomme	LA CONTIE	9 h 00
Samedi 8 novembre 2025	Pomologie	Salle de la Marie-Josée	9 h 00
Samedi 23 novembre 2025	Sté Catherine stage de plantation	LA CONTIE	9 h 00

Toutes les réunions sur le terrain débutent à 9 heures, les activités peuvent être annulées si les conditions météorologiques ne permettent pas leur bon déroulement.

DATES	ANIMATION	ORGANISATEUR
Samedi 11 janvier 2025	VŒUX AUX HABITANTS	COMMUNE
Dimanche 19 janvier 2025	MATINÉE TRIPOUX	GROUPEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE
Samedi 25 janvier 2025	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 26 janvier 2025	CONCOURS DE BELOTE	TILLEUL REILHACOIS
Samedi 9 février 2025	QUINE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Dimanche 16 février 2025	CONCOURS DE BELOTE	REILHAC OMNISPORT
Dimanche 2 mars 2025	REPAS DES AÎNÉS	CCAS
Dimanche 16 mars 2025	CONCOURS DE BELOTE	COMITÉ DES FÊTES
Jeudi 8 mai 2025	RANDONNÉE MOTO	AMIGAU
Dimanche 11 mai 2025	FÊTE DU PAIN	COMITÉ DES FÊTES
Dimanche 1 ^{er} juin 2025	CONCOURS DE PÉTANQUE « PRIX LECLERC »	TILLEUL REILHACOIS
Lundi 9 juin 2025	CONCOURS DE PÉTANQUE « CHALLENGE DE L'AMITIÉ »	TILLEUL REILHACOIS
Mercredi 18 juin 2025	LES OLYMPIADES INTER ÉTABLISSEMENTS	AMICALE DES PRÉS VERTS / LE COLLECTIF
Jeudi 19 juin 2025	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	GYM VOLONTAIRE
Samedi 28 juin 2025	FÊTE DE L'ÉCOLE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Dimanche 6 juillet 2025	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	GROUPEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE
Vendredi 1 ^{er} au dimanche 3 août 2025	FÊTE PATRONALE	COMITÉ DES FÊTES
Samedi 23 et dimanche 24 août 2025	CONCOURS DE RING	CLUB CANIN CANTALIEN
Dimanche 24 août 2025	REPAS CHAMPÊTRE	LES AMIS DE BROUSSETTE

Activités et sports

JOUR / DATE / HEURE	ACTIVITÉ	ASSOCIATION
Les mardis de 10h30 à 11h30	GYM SENIORS	GYM VOLONTAIRE
Les jeudis de 20h à 21h	GYM ADULTES	GYM VOLONTAIRE
Les mercredis de 20h à 22h Salle des Associations Bernard LAVEISSIERE	ATELIERS TRICOT	CENTRE SOCIAL
Les jeudis après-midi Salle Polyvalente	ATELIERS JEUX SENIORS	CENTRE SOCIAL
Les vendredis après-midi Salle polyvalente (6 séances à partir du 31 janv.)	ATELIERS SENIORS « VITALITÉ »	CENTRE SOCIAL / ARSEPT
Les mercredis matin Salle polyvalente (6 séances à partir du 9 avril)	ATELIERS SENIORS « CUISINE »	CENTRE SOCIAL / ARSEPT / CLIC

Les Artisans et les Commerçants de votre Commune vous offrent leur service...

Nous ne connaissons peut-être pas tout le monde, alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous constatez un oubli. Merci.

ADARI Mustapha Plaquiste, peintre, revêtement de sols 10, rue de Lasplagnes Téléphone : 06.30.11.79.93	BRUEL Serge Chauffage Sanitaire 18, rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.24.74	CAÏANO Philippe Rénovation en Bâtiment 3, chemin des Églantines Téléphone : 04.71.47.37.56	SARL CARCY Chauffage - Contrôle Entretien 2 Rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.21.57
COUDERC Philippe Eleveur et commerce de chevaux 39, av. de la Liberté Téléphone : 04.71.47.24.52	FONTANILLE Thierry Marchand de Vins 5, rue de la Fontaine Brousse Téléphone : 04.71.47.21.27	FR Couverture FREYSSINIER Rémi 1, impasse de Capelle Téléphone : 06.32.53.02.39	GIBELEC Geoffroy GIBERT 6, chemin des Églantines Téléphone : 07.87.61.33.89 contact@gibelec.fr
Stéphane LAUZET Consultant indépendant en nutrition 6, rue du Pré Vert Téléphone : 06.81.87.93.12	LAVEISSIERE ELAGAGE Arboriste Grimpeur Paysagiste 10, rue des Aubépines Téléphone : 06.80.18.71.88	Jean-François LONGUET Entretien Travaux funéraires 5 Rue du Bois des Violettes Tél. : 06.73.66.68.36 (04.71.64.23.30)	LUDO PC15 Dépannage informatique à domicile Labertrandie Ludovic Lagarde Téléphone : 06.08.95.88.52
EURL Nicolas MAS Travaux de maçonnerie 8 chemin des Églantines Téléphone : 06.75.79.86.87	BOYER RENOVATION PLACO - PEINTURES FAÏENCE - CARRELAGE REVÊTEMENTS MURaux ÉLECTRICITE - PLOMBERIE 16, rue de Recoulet Téléphone : 06.08.62.72.31	Myriam Création Création de Bijoux fantaisie Myriam Création 5, rue du Bois des Violettes Téléphone : 06.31.51.71.60	CANTAPAL Pierre-Jean LOUSTALNEAU Commerce de gros (interentreprises) de bois et de matériaux de construction 7, rue de Lasplagnes
Sylvie et Pascal Bar - Tabac Le Bourg Téléphone : 04.71.47.20.22	Bernard TOURDE Négoce de bestiaux 18, route de Capelle Téléphone : 06.08.61.86.47	VIARS William Rénovation de l'habitat 1, rue des Myosotis Téléphone : 06.30.11.68.49	CHRIS AMENAGEMENT Christian FARGES 6, rue des Violettes Téléphone : 06.79.93.29.32
	José CHAMBRE Animations musicales, musette, années 80... 3, route impériale Téléphone : 06.78.35.12.28 04.71.47.28.97	LN Events 15 Caroline CHASSANG Décoration événementielle : mariage, anniversaire... 14 rue des Violettes Téléphone : 06 83 16 54 46 Mail : lnevents015@gmail.com	

Ce bulletin municipal est tiré à 600 exemplaires. Il a pour objet de retracer les principales actions menées dans la commune durant l'année. Il permet aussi à toutes les associations de s'exprimer et relater leurs réalisations sur le plan de l'animation et sur leur fonctionnement. Merci à tous ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin. Remerciements à tous.



© Dessin Christian VIDAL : Four à pain.